



# RAPPORT FINANCIER 2009

---

L'EXIGENCE DE NATURE

# Sommaire

## RAPPORT FINANCIER 2009

### Comptes consolidés

Attestation du Rapport financier annuel	page 4
Rapport de gestion et Tableau des résultats	pages 5 à 15
Rapport du Président sur le contrôle interne	pages 16 à 19
Bilans et Compte de résultat consolidés Tableaux de flux consolidé	pages 20 à 23
Annexes aux comptes consolidés	pages 24 à 39
Liste des sociétés consolidées	page 40
Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et sur le contrôle interne	pages 42 et 43

### Comptes sociaux

Bilans et Compte de résultat sociaux	pages 44 et 45
Annexes aux comptes sociaux et Tableau des filiales	pages 46 à 58
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	page 60
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	pages 61 à 64
Résolutions soumises à l'Assemblée Générale	pages 66 et 67



---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
À LA DATE DU 15 MARS 2010**

M. Patrick ALÈS  
Président Directeur Général

M. Romain ALÈS  
Vice-Président - Administrateur

Mme Jacqueline ALÈS  
Directeur Général Délégué - Administrateur

Mme Thérèse FOSSARD  
Administrateur

M. Bernard EMIRIAN  
Administrateur

Mme Chantal MATOUK  
Administrateur

M. Bernard LAGRANGE  
Administrateur

---

**COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES**

COFACOM  
M. Daniel CHABOUD  
47, rue de Ponthieu - 75008 Paris

CAILLIAU DEDOUT ET ASSOCIÉS  
M. Didier CARDON  
19, rue Clément Marot - 75008 Paris

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 10 JUIN 2010**

## *Attestation du rapport financier annuel 2009*

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Patrick Alès  
Président Directeur Général

Le 14 Avril 2010

# Comptes consolidés de la société anonyme ALÈS GROUPE Exercice 2009

## Chiffres clés

en millions d'Euros	2009	2008	Evolution 2009/2008
CA Total	164,6	171,0	- 3,7%
CA Export	99,9	105,1	- 5,0%
Résultat opérationnel courant	12,8	17,8	- 28,0%
Résultat net Part du Groupe	6,9	8,8	- 21,5%
Ratio d'endettement	1,0%	7,4%	-
Effectifs / nombre de collaborateurs	803	833	- 3,6%

## Rapport de gestion ALÈS GROUPE 2009 Comptes consolidés

Le groupe clôture avec un chiffre d'affaires consolidé de 164,6 millions d'Euros, performance satisfaisante compte tenu de l'environnement général.

Après un premier semestre difficile - 7,5%, le second semestre a permis le début d'une reprise + 0,5%.

De ce fait, l'exercice clos au 31 décembre 2009 se termine avec un léger repli de - 3,7%.

### PRINCIPAUX LANCEMENTS DE L'ANNÉE 2009 PAR MARQUE :

- Chez PHYTO :
  - Phytolium 4 : soin anti-chute
  - Phytoapaisant shampooing et soin (2 produits)
  - Phytopure (3 produits)
  - Phytocolor (1 teinte)
- Chez SECRET PROFESSIONNEL by PHYTO
  - Shampooing Végétal Lissant
  - Baume Végétal Lissant
  - Gamme de coiffants :
    - Laque Soie (2 formats : 250 ml, 100 ml)
    - Laque professionnelle (3 formats 500 ml, 300 ml, 50 ml)
- Brume Fixante 200 ml
- Mousse Volumisante 200 ml
- Gel Extrême 150 ml
- Crème Texturisante 75 ml
- Gel Aqua fixant 150 ml
- Chez KYDRA by PHYTO
  - 5 nouvelles nuances KYDRA CREME 60 ml
  - Soins repigmentants KYDRA SWEET COLOR (2 formats 150 ml, 500 ml)
  - Pâte décolorante KYDRA BLONDE BEAUTY
  - Détachant cuir chevelu TILLEULINE 500 ml
- Chez PHYTOSPECIFIC
  - Cure ultra-réparatrice nuit (cheveux abîmés et cassants)
  - Crème haute hydratation corps (peaux sèches à très sèches)
- Chez LIERAC
  - Lipofilling Nuit (1 référence)
  - Soin de Teint Fluide (4 références)
  - Morpho-slim Ventre et Taille (1 référence)
  - Mésolift crème (1 référence)
  - Premium Yeux (1 référence)
  - Ligne Homme : Anti-brillance (1 référence)

- Chez DUCASTEL
- SUBTIL :
  - 4 nouvelles nuances SUBTIL CREME, collection printemps/été et automne/hiver
  - spray fixation localisée ultra forte SUBTIL PRECISION 250 ml et éco-recharge 1 000 ml
- IUM by SUBTIL : Bain déjàunisseur IUM by SUBTIL 250 ml et 1 000 ml
- BPM by SUBTIL : Spray carton FULL BEAT BPM by SUBTIL 200 ml
- DUCASTEL PRO :
  - Spray modelant 500 ml
  - Gel fixant extra fort 500 ml
  - Gel fixant effet mouillé 500 ml
- DUXELLE : 2 nouvelles nuances DUXELLE CREME

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Reprise de l'activité de distribution des marques PHYTO et LIERAC en Suisse par la filiale ALES GROUPE SUISSE, dirigée par Madame Laurence FIASTRE.
- Forte baisse de l'activité du groupe au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 (-13%) sous l'effet conjugué de plusieurs phénomènes conjoncturels liés à la crise économique mondiale et à la mise en place de la loi LME en France.
- Le Groupe Ales a mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2009 une charte de prix de transfert afin de décrire la méthode de détermination des prix de cession des produits des sociétés PHYTOSOLBA, LIERAC, DUCASTEL et CARON aux filiales de distribution étrangères.

Le groupe a retenu la méthode transactionnelle de la marge nette qui consiste à accorder aux filiales de distribution étrangères une marge nette comprise entre 3% et 6% de leur chiffre d'affaires.

Cette méthode tient compte du partage des responsabilités et des risques entre les sociétés françaises et les filiales de distribution étrangères.

Elle a été validée par des études comparatives réalisées sur les zones Europe et Amérique du nord.

## ACTIVITÉS PAR MÉTIER

La répartition des ventes du Groupe est la suivante : France 39%, international 61%.

En 2009, les trois métiers du groupe se sont repartis ainsi :

- capillaire : 38,3 %
- soins cosmétiques : 56,3 %
- parfums : 5,4 %

L'activité capillaire est en légère baisse de 0,8%, l'activité cosmétique en repli de 4,7%, enfin, l'activité parfum est en repli de 12,9%.

## ACTIVITÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Le chiffre d'affaires export s'élève à près de 100 millions d'Euros et représente environ 61% du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

En terme de répartition géographique, l'activité en France est en repli de 1,7%. L'activité a été ralentie à l'international avec - 5% ; à taux constant, la baisse est de - 5,6%.

Les dix filiales de distribution étrangères du groupe ont connu en 2009 une progression de leur activité (de + 0,1% à taux courant).

Le chiffre d'affaires « Grand Export », c'est à dire vers des distributeurs indépendants, est en repli sensible de - 19,2 % du fait de la crise internationale en particulier en Russie, en Ukraine et en Iran.

La répartition géographique de l'activité internationale est la suivante :

- Europe continentale 73,7 %
- Amérique du Nord 16,9 %
- Asie 3,1 %
- Reste du Monde 6,3 %

Le tableau ci-après (cf 4.51 de l'annexe consolidée) présente le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel selon les critères d'organisation de l'activité du groupe :

En millions d'euros	Chiffre d'affaires	%	Résultat opérationnel	%
En France	64,7	39	4,1	33
Filiales Europe	61,3	37	8,4	68
Filiales Amérique du Nord	16,3	10	- 1,4	- 11
Autre export	22,3	14	3,1	25
Commun non affecté			- 1,9	- 15
<b>TOTAL</b>	<b>164,6</b>	<b>100</b>	<b>12,4</b>	<b>100</b>

## ACTIVITÉ DES FILIALES COMMERCIALES FRANÇAISES

PHYTOSOLBA, réalise un chiffre d'affaires de 34,4 millions d'Euros contre 37,9 millions d'Euros en 2008. Ce repli s'explique par un transfert d'activité à Ducastel et à un début d'année difficile en particulier en Amérique du Nord.

LIERAC a subi une baisse sévère de son chiffre d'affaires -12% principalement du fait de ses premiers clients, Russie, Ukraine, Iran. En 2009, son chiffre d'affaires s'élève à 60,4 millions d'Euros.

CARON voit son chiffre d'affaires reculer de près de 21% en 2009 à 8,2 millions d'Euros. L'effet de la loi LME sur la distribution, associée à la crise, explique ce recul.

DUCASTEL avec un chiffre d'affaires de 18,5 millions d'Euros contre 15,4 millions d'Euros en 2008 enregistre une croissance de près de 20%, principalement par la prise en charge de la commercialisation des produits Kydra, Secret Professionnel, Phyto coiffure et l'activité salon Provalliance Jean-Louis David.

## ACTIVITÉ DES FILIALES COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

Les filiales de distribution du groupe représentent 47,1% du chiffre d'affaires consolidé du groupe et 77,6% du chiffre d'affaires international.

- La filiale américaine, avec un chiffre d'affaires de 14 millions d'Euros enregistre un repli d'activité de près de 6% par rapport à 2008.
- La filiale canadienne voit son chiffre d'affaires progresser de près de 10% à 2,3 millions d'Euros.
- La filiale anglaise, avec un chiffre d'affaires de 1,5 million d'Euros enregistre un recul de 14% par rapport à 2008.
- La filiale belge, avec un chiffre d'affaires de 3,4 millions d'Euros réalise une progression de 12,6% par rapport à 2008.
- La filiale allemande voit son chiffre d'affaires diminuer de 1% pour atteindre 9,2 millions d'Euros.
- La filiale italienne, avec un chiffre d'affaires de 36,5 millions d'Euros a enregistré un repli de 6,8%. Elle reste la première filiale du groupe.
- La filiale espagnole, avec une croissance de 13,4% porte son chiffre d'affaires à 2,4 millions d'Euros.
- La filiale polonaise avec un chiffre d'affaires de 1,8 million d'Euros, est en repli de 17% mais ceci est dû à un effet de change défavorable car l'activité progresse en PLN.
- La filiale portugaise avec un chiffre d'affaires de 5,9 millions d'Euros voit sa croissance portée à 95,6% pour sa seconde année d'existence.
- La filiale suisse a réalisé un chiffre d'affaires de 0,6 million d'Euros pour sa première année d'activité.

## DISTRIBUTION A L'EXPORT

L'activité export auprès des distributeurs indépendants s'élève à 22,3 millions d'Euros et représente près de 14 % du chiffre d'affaires du groupe. Les distributeurs en repli de 19,2% ont nettement souffert de la crise, notamment en Russie, en Ukraine et en Iran.

## COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes au 31 décembre 2009 sont présentés conformément aux normes IFRS.

La liste des sociétés composant le groupe et le pourcentage de détention figure dans l'annexe des comptes consolidés et dans le tableau des filiales dans l'annexe des comptes sociaux.

### Comparabilité des comptes

Compte tenu de l'amendement de la norme IAS 38 relatif à la comptabilisation des frais promotionnels et de l'IFRIC 13 relatif à l'enregistrement des programmes de fidélisation des clients, le Groupe a procédé à l'évaluation des effets de ces nouvelles normes à l'ouverture de l'exercice 2008 afin de présenter de façon comparable 2009 et 2008.

L'impact principal provient du changement d'IAS 38 qui a entraîné une diminution des capitaux propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2008 de 3,7 millions d'Euros en contrepartie d'une diminution de l'actif (poste charges constatées d'avance) de 5,7 millions d'Euros et d'une diminution du poste impôt différé passif de 2,0 millions d'Euros.

Sur l'ensemble de l'exercice 2009, la modification de la norme IAS 38 se traduit par un produit complémentaire de 580 milliers d'Euros après impôt, l'impact sur le résultat de l'exercice 2008 n'étant pas significatif.

La présentation des comptes a été modifiée par les normes IAS 1, IFRS 8 et IAS 20 comme décrit au paragraphe 3.3 de l'annexe consolidée.

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Concernant le compte de résultat consolidé, le chiffre d'affaires à 164,6 millions d'Euros recule de 3,7%, tandis que le résultat opérationnel courant à 12,8 millions d'Euros est en repli de 28%. La marge opérationnelle représente ainsi 7,8% du chiffre d'affaires consolidé. Il faut remarquer que cette marge intègre cette année encore un niveau significatif d'investissements marketing et commerciaux (35,6% du CA).

Le résultat financier reste négatif à - 1,6 million d'Euros au 31 décembre 2009.

L'impôt sur les sociétés est en baisse sensible à - 3,9 millions d'Euros.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le résultat net part du Groupe à 6,9 millions d'Euros est en repli de 21,5%.

Le bénéfice par action s'élève à 0,49 € contre 0,62 € au 31 décembre 2008.

## BILAN CONSOLIDÉ

La structure du bilan consolidé appelle les remarques suivantes :  
Au passif : Les fonds propres part du Groupe s'élèvent à 94,2 millions d'Euros au 31/12/2009. Les dettes financières s'élèvent à 29,6 millions d'Euros, soit une augmentation d'1 million d'Euros par rapport à 2008.

A l'actif : Il faut noter la baisse significative des stocks (-32%) qui représentent 20,3 millions d'Euros contre 29,8 millions d'Euros en 2008.

Simultanément, la trésorerie a progressé de 32,5% pour atteindre 28,5 millions d'Euros.



## ENDETTEMENT

Le ratio d'endettement net sur capitaux propres est passé de 7,4% au 31 décembre 2008 à 1% au 31 décembre 2009 conformément aux objectifs du Groupe.

## DÉLAIS DE PAIEMENTS DES FOURNISSEURS

Les délais appliqués par la société aux règlements des fournisseurs sont conformes à l'article 21 de la Loi de Modernisation de l'Economie N° 2008-776 du 4 août 2008, modifiant l'article L.441 du Code de Commerce.

« Sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou convenues entre les parties, le délai de règlement des sommes

dues est fixé au trentième jour suivant la date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée. » et « le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser quarante-cinq jours fin de mois ou soixante jours à compter de la date d'émission de la facture ».

Le solde fournisseurs au 31/12/2009 se décompose ainsi :

Inférieur à 60 jours	Supérieur à 60 jours (1)	Total au 31/12/2009
725 887,64	138 339,27	864 226,91

(1) l'essentiel de ce montant correspond aux factures échues le 30/12/2009, soit 1 jour de retard.

## CHIFFRES CLEFS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2009

Les comptes des filiales du groupe sont disponibles sur demande

En Euros	Chiffre d'Affaires	Résultat net
<b>SOCIÉTÉS DE GESTION - FRANCE</b>		
CASTER	* 1 925 555	1 127 880
PHYTALÈS	975 000	310 661
<b>SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION - FRANCE</b>		
PHYTOSOLBA	34 431 540	2 905 594
LIERAC	60 448 219	6 242 642
CARON	8 211 611	(1 625 402)
DUCASTEL	18 475 763	689 027
ALÈS GROUPE INDUSTRIE	36 850 145	(1 277 120)
<b>SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION - ÉTRANGER</b>		
ALÈS GROUP INC USA	14 041 495	(318 776)
ALÈS GROUPE CANADA	2 262 430	44 487
ALÈS GROUPE COSMETIC Deutschland GmbH	9 179 379	296 166
ALÈS GROUPE ITALIA	36 543 156	1 008 125
ALÈS GROUPE BENELUX	3 403 219	129 629
ALÈS GROUPE UK	1 485 218	34 458
ALÈS GROUPE ESPAÑA	2 393 327	62 390
ALÈS GROUPE POLSKA	1 782 063	75 544
ALES GROUPE SUISSE	591 742	31 454
ALES GROUPE PORTUGAL	5 940 397	209 329

\* Produits d'exploitation

## INVESTISSEMENTS

Le montant des investissements s'élève à 1,9 million d'Euros. Il s'agit, pour l'essentiel, d'investissements destinés à améliorer la capacité de production et les systèmes d'information.

## FACTEURS DE RISQUES

### RISQUE GÉOGRAPHIQUE DISTRIBUTEURS

Compte tenu de la situation économique existant en Russie et en Ukraine, il est probable que ces deux pays ne puissent retrouver en 2010 le niveau d'activité qu'ils avaient atteint en 2008 avec PHYTO et LIERAC, à savoir près de 9 millions

d'Euros d'achats. En 2009, leurs achats envers le groupe se sont élevés à 7 millions d'Euros.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ ET RISQUES FINANCIERS

Le Groupe a pour politique de disposer de lignes de crédit pour faire face à tout besoin éventuel. Au 31/12/09, les lignes de crédit non utilisées s'élèvent à 17,2 millions d'Euros.

La répartition par échéance des dettes à plus de un an ainsi que les précisions complémentaires relatives aux risques d'exigibilité des dettes financières figurent en note 4.22 de l'annexe des comptes consolidés.

## RISQUE DE TAUX

A l'exception d'un emprunt à taux fixe, dont le capital restant dû est de 356 K€, les intérêts de la totalité des crédits bancaires et des crédits baux sont indexés sur une référence variable Euribor. Dans le cadre de la gestion de son exposition au risque de taux, le groupe a mis en place des couvertures du risque de taux pour certaines des lignes de crédit moyen terme en cours au 31/12/09. Les notes 4.22 de l'annexe des comptes consolidés et 6.10 des comptes individuels détaillent le risque de taux et les instruments de couverture correspondant.

## RISQUE DE CHANGE

Dans le cadre de la gestion de son exposition au risque de change, le groupe a mis en place des couvertures, telles les ventes à terme de devises pour les facturations des filiales étrangères hors zone euro, et les options de change sur les budgets de vente aux filiales dès lors qu'ils représentent un risque jugé significatif.

La note 4.12 de l'annexe des comptes consolidés détaille le risque de change et les instruments de couverture correspondant.

Pour information, les filiales étrangères facturent la totalité de leurs clients en devise locale. Les chiffres d'affaires réalisés localement au 31/12/2009 sont les suivants (montants en milliers de devises) :

	Montants	Devise
USA	19 568	USD
Allemagne	9 179	Euro
Italie	36 543	Euro
Belgique	3 403	Euro
Angleterre	1 324	GBP
Canada	3 588	CAD
Espagne	2 393	Euro
Pologne	7 716	PLN
Portugal	5 940	Euro
Suisse	894	CHF

### Tableau de synthèse des principaux risques couverts :

Risques couverts	Franchise	Capitaux garantis	Compagnie
<b>R.C. exploitation</b>			ZURICH
Tous dommages	5 000 €	7 500 000 €	/
Domage pollution	10 000 €	1 000 000 €	/
Faute inexcusable de l'employeur	15 000 €	5 000 000 €	/
<b>RC produits</b>			ZURICH
Tous dommages	10 000 €	7 500 000 €	
<b>Tous dommages sauf</b>			AIG/Chartis
Risque mobilier immobilier et stock	33 144 €	75 361 222 €	
Stocks "Flottant"	33 144 €	2 000 000 €	/
Frais supplémentaires d'exploitation	33 144 €	1 570 000 €	/

## RISQUE JURIDIQUE

Il n'existe pas de litige non provisionné représentant individuellement un risque significatif pour le groupe.

Compte tenu de la nature de nos activités (conception, fabrication et vente de produits cosmétiques), la politique du Groupe est la suivante en terme d'assurance pour ses principaux risques :

### 1 – Protection et garantie du risque industriel

- politique de prévention avec des visites régulières de nos sites en présence d'experts (courtiers de compagnie d'assurance).
- définition des risques majeurs (incendie, inondation) et adaptation des moyens de prévention et d'intervention.
- souscription d'une police d'assurance « tout risque sauf » concernant les locaux, le matériel, les stocks.

2 – Garantie des frais complémentaires permettant un transfert temporaire d'activité chez des tiers (sous-traitants) en cas de sinistre industriel.

### 3 – Garantie du fait des produits :

- une assurance « RC mondiale produit » couvre les risques représentés par les éventuels sinistres causés aux tiers (consommateurs) du fait de l'emploi des produits, si ces derniers étaient défectueux ou dangereux (normalement le service qualité doit éviter cette situation). Cette garantie n'a jamais été mise en œuvre jusqu'à ce jour.

### 4 – Risques non couverts :

- Perte d'exploitation, car, après analyse, la polyvalence des différents sites industriels, la faculté de sous-traitance auprès de tiers et les mesures de prévention ou d'intervention ne justifient pas le coût d'une assurance pour faire face à ce risque, déjà partiellement couvert par la Garantie « frais complémentaires ».
- Risque environnement. La nature des produits qui sont conçus pour une application sur l'être humain et les procédés de fabrication ont conduit le Groupe à ne pas souscrire d'assurance couvrant un risque environnement, mais « la RC dommage » couvre les risques de pollution accidentelle.

## RESSOURCES HUMAINES

L'effectif moyen du groupe est passé de 833 collaborateurs en 2008 à 803 collaborateurs en 2009 soit une baisse de - 3,6%. La France compte 534 collaborateurs. L'effectif des filiales est passé de 294 collaborateurs en 2008 à 269 en 2009, soit un repli de - 8,5%.

La répartition de l'effectif France s'effectue de la manière suivante :

### Répartition par catégorie :

Ouvriers . . . . .	24,7 %
Employés . . . . .	6,4 %
Agents de maîtrise . . . . .	25,5 %
Commerciaux . . . . .	19,3 %
Cadres . . . . .	24,1 %

### Répartition par service :

Fabrication . . . . .	38,2 %
Force de vente, marketing, administration des ventes . . . . .	41,0 %
Recherche et développement . . . . .	4,7 %
Administration . . . . .	16,1 %

### Répartition par ancienneté :

0 à 2 ans . . . . .	17,3 %
3 à 5 ans . . . . .	15,5 %
6 à 15 ans . . . . .	38,1 %
+15 ans . . . . .	29,1 %

### Répartition par sexe :

Hommes . . . . .	33,7 %
Femmes . . . . .	66,3 %

Il y a eu 19 contrats à durée déterminée sur l'exercice, dont 13 toujours en poste au 31 décembre 2009 et 13 collaborateurs en contrat à durée indéterminée ont un statut de travailleur handicapé.

Le poste « intérimaires » s'est élevé à 1,4 millions d'Euros.

Les conditions d'hygiène et de sécurité sont suivies par un cadre ayant cette fonction et qui en répond à la Direction Générale et au C.H.S.C.T.

Les filiales internationales, fortes de 269 collaborateurs, sont des structures exclusivement commerciales.

Aucune sous-traitance n'est effectuée dans des pays sensibles au regard des dispositions du Bureau International du Travail.

La durée du temps de travail est en France de 35 heures effectives. Les heures supplémentaires sont rémunérées selon les dispositions légales et conventionnelles (conventions collectives des industries chimiques).

Pour le secteur industriel, le temps de travail est annualisé sur la base de 1 600 heures.

## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le montant des dépenses alloué à la recherche et au développement est de l'ordre de 3 millions d'Euros.

Il concerne la recherche appliquée, l'analyse, la mise au point des nouveaux principes actifs, les études cliniques, ainsi que les frais de développement de produits.

L'intégralité des frais de recherche et développement a été comptabilisée en charges d'exploitation.

L'activité recherche et développement est assurée par plusieurs équipes totalisant une trentaine de personnes, dont les deux tiers sont affectées aux laboratoires.

Le groupe dispose de 8 brevets déposés en France et à l'étranger. Ces derniers sont protégés 20 ans à compter de leur date de dépôt. Le premier brevet, qui tombera dans le domaine public le 17 juillet 2014, concerne l'Arbutine de l'OPC. La société considère que, compte tenu de l'échéance lointaine de cette date et de l'évolution technique sur ces marchés, cette absence de protection ne constituera pas un risque.

## ENVIRONNEMENT

Le principal impact sur l'environnement de l'activité industrielle du groupe concerne sa consommation et ses rejets d'eau. Sur le site de l'unité de production de Bezons (95), le groupe consomme près de 16 000 m<sup>3</sup> d'eau. Les eaux usées partent aux égouts, sans traitement pour les eaux sanitaires, après dégraissage pour les eaux du restaurant d'entreprise.

Les rejets industriels concernent des eaux de lavage dites sales, qui sont traitées par un bac de décantation.

Les eaux industrielles dites propres (échanges thermiques) sont rejetées sans traitement nécessaire.

Des contrats d'entretien et de nettoyage sont pris auprès d'organismes spécialisés pour les bacs de dégraissage et de décantation. Une redevance annuelle proportionnelle à la consommation est payée à l'Agence de Seine Normandie.

Pour le site de DUCASTEL à Castelfranc dans le Lot, la consommation d'eau pour 2009 est de 5 500 m<sup>3</sup>. Les effluents sont envoyés par citerne à la station d'épuration du SYCALA avec laquelle a été signée une convention de rejet.

Il n'y a pas de rejets polluants dans l'atmosphère.

L'entrepôt de Cergy Pontoise (95) est un établissement classé soumis à autorisation ayant fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation du 18 avril 2000.

Enfin, le groupe emploie des plantes non OGM dans ses propres extractions. De plus, les plantes utilisées ne sont pas prélevées dans les milieux naturels sensibles.

## ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- Etude visant à avoir une filiale de distribution en Grèce en reprenant l'activité du distributeur local.
- Acquisition par le groupe (Laboratoires Phytosolba) de la participation minoritaire (16%) détenue par certains membres de la famille Alès dans la filiale Alès Group Inc.
- Approbation par l'Assemblée générale du 4 mars 2010 du transfert de la société d'Euronext vers Alternext.

## PERSPECTIVES

Dans un contexte économique toujours incertain, le groupe entend maintenir des investissements marketing et commerciaux significatifs tant en France que dans ses filiales.

Des projets de nouvelles filialisations sont également à l'étude.

Le groupe attend donc une augmentation de son activité en 2010 par rapport à 2009.

## COMPTES SOCIAUX ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

ALÈS GROUPE a eu une activité de prestations de service pour les sociétés françaises du Groupe et a facturé 19,7 millions d'Euros au titre de cette activité.

Avec 11,3 millions d'Euros de charges de personnel et 7,8 millions d'Euros d'autres charges d'exploitation, le résultat d'exploitation est positif de 0,03 million d'Euros.

Le résultat financier à 3,8 millions d'Euros tient compte pour 5,5 millions d'Euros des dividendes reçus des filiales.

En conséquence, le résultat net de la société s'élève à 6,7 millions d'Euros au 31 décembre 2009 contre 4,2 millions d'Euros au 31 décembre 2008.

## PLAN DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Il n'existe pas de plan de souscription d'actions.

## RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Lors de sa réunion du 25 novembre 2008, le Conseil d'Administration a approuvé l'adhésion de la société aux recommandations AFEP-MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Le montant des rémunérations brutes, avantages en nature et jetons de présence, concernant les mandataires sociaux de la Société Anonyme ALÈS GROUPE, s'élève à 1 115 224 € en 2009 contre 1 657 874 € en 2008.

Il est réparti comme suit :

		Rémunération au sein du groupe	Jetons de présence
M. Patrick ALÈS	Président Directeur Général	192 000	33 700
M. Romain ALÈS	Administrateur - Vice-Président	219 212 dont AN	33 700
Mme Jacqueline ALÈS	Directeur Général Délégué Administrateur salarié au titre de ses mandats sociaux	55 200	33 700
Mme Thérèse FOSSARD	Directeur Général Délégué*** Administrateur	246 938* dont AN	33 700
M. Bernard EMIRIAN	Administrateur	35 000**	5 500
Mme Chantal MATOUK	Administrateur indépendant	0	2 750
M. Bernard LAGRANGE	Administrateur indépendant	0	2 750
M. Alexandre de LABORDERIE	Directeur Général Délégué***	88 743* dont AN	13 200
M. Marc JEREMIE	Directeur Général Délégué***	119 131* dont AN	

\* Rémunération au titre d'un contrat de travail antérieur au mandat social

\*\* Honoraires

\*\*\* Mandat non renouvelé par l'AGO du 18 juin 2009

AN : Avantages en nature (véhicules de fonction)

## BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Il a été émis 646 360 bons de souscription d'actions au 17 mars 2004, trois bons donnant alors droit à la souscription d'une action à 36 Euros (capital 6 Euros, prime 30 Euros).

Après la division par 3 du nominal de l'action ALÈS GROUPE de 6 Euros à 2 Euros le 7 juillet 2004, un bon de souscription a alors donné droit à la souscription d'une action à 12 Euros (capital 2 Euros, prime 10 Euros).

Sur l'ensemble de l'exercice 2009, 173 bons de souscription d'actions ont été exercés et de ce fait 173 actions ont été créées, le capital a ainsi été augmenté de 346 Euros.

Les bons non exercés sont caducs depuis le 31 mars 2009.

## DILUTION POTENTIELLE

Il n'existe plus de valeurs mobilières donnant accès au capital.

## ACTIONNARIAT SALARIÉ

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2009 a autorisé pour une durée de 26 mois une augmentation de capital au profit des salariés du groupe participant à un P.E.E. Aucune émission n'a été réalisée à ce titre et il n'existe pas d'actions réservées aux salariés ou aux anciens salariés à travers un P.E.E. (Plan d'Épargne d'Entreprise).

Il n'existe pas de cotisation ou prime versées au titre d'un régime de retraite complémentaire et aucune rémunération ci-dessus n'est proportionnelle ou indexée à un poste du compte de résultat.

Il n'existe pas d'accord particulier prévoyant le paiement d'indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les mandataires sociaux salariés, s'ils démissionnent, sont révoqués de leur mandat ou sont licenciés en raison d'une offre publique. Seules s'appliquent les dispositions de la Convention Collective de la Chimie pour les mandataires sociaux salariés au titre d'un contrat de travail antérieur à leur mandat social.

## **OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS**

Aucune opération d'achat ou vente de valeurs mobilières de la société ALES GROUPE n'a été déclarée par les dirigeants au cours de l'exercice.

## **ORGANISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Le Conseil d'Administration de la société ALÈS GROUPE a confié la Direction Générale de la société au Président du Conseil d'Administration :

## **LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31/12/2009**

Monsieur Patrick ALÈS est :

- Président du Conseil d'Administration et Directeur Général des Sociétés Anonymes suivantes : ALÈS GROUPE, LABORATOIRES LIERAC.
- Administrateur et Directeur Général de la Société Anonyme LABORATOIRES PHYTOSOLBA.
- Président des Sociétés par Actions Simplifiées suivantes : LABORATOIRE DUCASTEL, ALÈS GROUPE INDUSTRIE, FRANKLIN ROOSEVELT COIFFURE ET BEAUTE (Salon), AVILA.
- Directeur Général des Sociétés par Actions Simplifiées suivantes : CASTER, PHYTALES, CARON.
- Président du Conseil d'Administration et Administrateur des Sociétés suivantes : ALES GROUP INC. (USA), ALÈS GROUPE ITALIA SPA (Italie).
- Gérant de la société ALES GROUPE PORTUGAL.
- Directeur Général et Administrateur de la Société : ALÈS GROUPE UK LTD (Royaume-Uni).
- Président de la société ALÈS GROUPE ESPAÑA SL (Espagne), et de la société ALES GROUPE POLSKA (Pologne)

Madame Jacqueline ALÈS est :

- Présidente du Conseil d'Administration de la Société Anonyme LABORATOIRES PHYTOSOLBA.
- Présidente des Sociétés par Actions Simplifiées suivantes : CASTER, PHYTALES.
- Directeur Général Délégué de la Société Anonyme ALES GROUPE.

- Directeur Général de la Société par Actions Simplifiée AVILA.
- Administrateur des Sociétés Anonymes ALÈS GROUPE, LABORATOIRES LIERAC.

Monsieur Romain ALÈS est :

- Président de la SAS Parfums CARON
- Vice-Président, Administrateur de la Société Anonyme ALÈS GROUPE.
- Administrateur des Sociétés Anonymes LABORATOIRES PHYTOSOLBA et LABORATOIRES LIERAC.
- Administrateur de la Société ALÈS GROUPE UK LTD (ROYAUME-UNI).
- Administrateur de la Société ALÈS GROUPE ITALIA SPA (Italie).
- Président de la Société ALÈS GROUPE SUISSE.

Madame Thérèse FOSSARD est :

- Administrateur des Sociétés Anonymes suivantes : ALÈS GROUPE, LABORATOIRES PHYTOSOLBA et LABORATOIRES LIERAC.
- Directeur Général Délégué de la société LABORATOIRES PHYTOSOLBA.

Monsieur Bernard EMIRIAN est :

- Administrateur de la Société Anonyme ALÈS GROUPE.

Madame Chantal MATOUK est :

- Administrateur de la Société Anonyme ALÈS GROUPE.

Monsieur Bernard LAGRANGE est :

- Administrateur de la Société Anonyme ALÈS GROUPE.

## DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Délégations de pouvoirs consenties au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2009 en vue de procéder à des augmentations de capital.

	Plafonds autorisés	Utilisés	Solde subsistant	Date d'expiration
1) Emissions d'actions ou valeurs mobilières donnant droit à des actions. Plafonds applicables individuellement en cas : - d'émission avec droit préférentiel de souscription des actionnaires (15 <sup>ème</sup> résolution) - d'émission avec suppression de ce droit (17 <sup>ème</sup> résolution) - d'émission de titres destinés à rémunérer une O.P.E. (15 <sup>ème</sup> résolution)	15 M € nominal	NEANT	15 M € nominal	18.08.2011
2) Augmentation de capital par incorporation de réserves, primes, etc... (14 <sup>ème</sup> résolution)	15 M € nominal	NEANT	15 M € nominal	18.08.2011
3) Augmentation de capital réservée à des salariés adhérents d'un P.E.E. ou P.P.E.S.V. (18 <sup>ème</sup> résolution)	0,3 M € nominal	NEANT	0,3 M € nominal	18.08.2011
4) Plafond global pour l'ensemble de ces délégations (14 <sup>ème</sup> et 17 <sup>ème</sup> résolution)	15 M € nominal en capital	NEANT	15 M € nominal	18.08.2011

B – Délégations de pouvoirs consenties au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte en vue de procéder à des achats d'actions, ou à des annulations d'actions.

	Plafonds autorisés	Utilisés	Solde	Date d'expiration
1 – Achat d'actions dans la limite de 10 % du capital (12 <sup>ème</sup> résolution)*	42 363 354 €	36 773 €	42 326 581 €	18/12/2010
2 – Annulation d'actions (13 <sup>ème</sup> résolution)**	10 % du capital	NEANT	10 % du capital	18/12/2010

\*AGO du 19/06/08 et du 18/06/09

\*\*AGE du 18/06/09

## APPROBATION DE CERTAINES DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES

Au titre des charges visées à l'article 39-4. du Code Général des impôts il a été réintégré dans le résultat imposable de l'exercice écoulé une somme de 15 116 Euros correspondant à des amortissements excédentaires; l'impôt supporté en raison de ces charges s'élevant à 5 039 Euros.

## PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2009, s'élevant à la somme de 6 668 602 Euros, augmenté du report à nouveau d'un montant de 4 649 285 Euros, soit un total de 11 317 887 Euros, de la manière suivante :

- au poste « réserve légale » pour 333 430,00 Euros
- paiement d'un dividende global de :  
(soit 0,30 Euro par action) 4 236 387,30 Euros
- en report à nouveau le solde de : 6 748 069,70 Euros

Le dividende sera mis en paiement à compter du 21 juin 2010.

Le montant distribué représente 61% du résultat net consolidé part du groupe.

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration décide de virer la somme de 3 931,44 Euros correspondant au montant net des acquisitions d'actions ALES GROUPE au cours de l'exercice 2009, du poste « autre réserves » au « poste réserves réglementées, réserves pour actions propres ».

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée rappelle qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois précédents exercices :

exercice	dividende global	dividende par action	Montant des revenus distribués éligibles à la réfaction
2006	5.430.018,80 €	0,40 €	0,40 € x nombre d'actions détenues*
2007	5.433.730,00 €	0,40 €	0,40 € x nombre d'actions détenues*
2008	4 942 391,30 €	0,35 €	0,35 € x nombre d'actions détenues*

\* nombre d'actions détenues par les personnes physiques et par les sociétés taxées entre les mains de leurs associés personnes physiques

## FRANCHISSEMENT DE SEUILS ET DÉCLARATION D'INTENTION

La SAS AVILA, détenait au 31/12/2009, 11 377 300 actions soit 80,57 % du capital de la société ALES GROUPE.

## OPÉRATIONS SUR LES TITRES ALÈS GROUPE

Aucune opération d'achat ou de vente d'actions n'a été déclarée à la société par ses mandataires sociaux au cours de l'exercice 2009.

## RÉGULATION DE COURS

### ACQUISITIONS PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

( art L.225.211 du Code de Commerce)

Le 8 octobre 2008, ALES GROUPE a confié à un prestataire de services d'investissements la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur les actions ordinaires de la société ALES GROUPE, selon la Charte de déontologie de l'AFEI et approuvé par l'AMF.

Lors de la mise en place du contrat, 100 000 Euros en espèces ont été mis à disposition du compte de liquidité.

Au 31 décembre 2009, ce compte disposait de 3 343 titres, soit 0,02% du capital, et de 59 294 Euros.

## ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Néant.

## NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

Après avoir donné quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, il sera proposé à l'Assemblée Générale de renouveler, pour une durée de six ans, le mandat d'administrateur de Madame Thérèse FOSSARD, arrivé à expiration.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Bernard EMIRIAN arrivant à expiration, et celui-ci n'étant pas candidat à son renouvellement, il sera proposé à l'Assemblée Générale de nommer en qualité d'administrateur pour une durée de six ans, Monsieur Olivier BIANCHI.

## JETONS DE PRÉSENCE

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de fixer à 40 000 Euros le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice en cours.

# Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société ALÈS GROUPE

NATURE DES INDICATIONS EN EUROS	EXERCICE 2005	EXERCICE 2006	EXERCICE 2007	EXERCICE 2008	EXERCICE 2009
<b>I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	27 149 906	27 150 094	27 168 650	28 242 236	28 242 582
Nombre d'actions ordinaires existantes	13 574 953	13 575 047	13 584 325	14 121 118	14 121 291
Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
- Par exercice de droits de souscription	644 988	644 894	635 616	98 823	0
<b>II. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	13 764 747	14 128 532	14 880 682	16 602 254	19 695 256
Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	9 126 447	7 080 371	8 795 136	2 416 048	5 638 307
Impôts sur les bénéfices	(883 176)	70 468	(1 476 458)	(1 070 051)	(2 810 748)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3 925 366	4 846 131	6 367 921	4 219 092	6 668 602
Résultat distribué	4 072 486	5 430 019	5 433 730	4 942 391	4 236 387
<b>III. RÉSULTATS PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,74	0,52	0,76	0,49	0,60
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,29	0,36	0,47	0,31	0,47
Dividende attribué à chaque action	0,30	0,40	0,40	0,35	0,30
<b>IV. PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	120	126	124	125	132
Montant de la masse salariale de l'exercice	5 732 336	6 302 563	6 829 671	7 020 820	7 668 967
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales,...)	2 794 686	2 887 930	3 281 161	3 428 452	3 608 550



# Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise et sur le Contrôle Interne

En application des articles L.225-37 et L.225-68 du Code du Commerce, je vous présente, en ma qualité de Président du Conseil d'Administration, le présent rapport qui a pour objet de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et du gouvernement d'entreprise, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ALÈS GROUPE.

## 1 - MODALITÉS RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les statuts de la Société définissent en leur titre IV, articles 24 à 33, la nature des assemblées, les modalités de convocation,

de réunion, d'ordre du jour, d'admission, les conditions de tenue, les droits de communication des actionnaires. Les statuts sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce du ressort du siège social de la Société et sont disponibles sur simple demande au siège social de la société.

## 2 - STRUCTURE DU CAPITAL ET OFFRE PUBLIQUE

Au 31 décembre 2009, le capital de la Société était constitué de 14 121 291 actions, la Société AVILA ayant déclaré à la Société détenir 11 377 300 actions, soit 80,57% du capital.

Par ailleurs, il n'existe plus de valeurs mobilières donnant accès au capital depuis l'annulation des BSA non exercés au 31 mars 2009.

## 3 - PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2009, le Conseil d'Administration était composé des 7 membres suivants :

Nom et Prénom ou Dénomination sociale du membre	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans Alès Groupe
M. Patrick Alès	16.01.1995	Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
M. Romain Alès	16.01.1995	Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014	Administrateur et Vice-Président
Mme Thérèse Fossard	12.05.1998	Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009	Administrateur
Mme Jacqueline Alès	16.01.1995	Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014	Directeur Général Délégué et Administrateur
M. Bernard Emirian	15.06.2004	Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009	Administrateur
Mme Chantal Matouk	18.06.2009	Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014	Administrateur indépendant
M. Bernard Lagrange	18.06.2009	Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014	Administrateur indépendant

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action au moins pendant toute la durée de son mandat.

Un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Les autres mandats exercés par les membres du Conseil sont détaillés dans le rapport de gestion.

Le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2009 (30 janvier, 5 mars, 18 juin, 23 septembre et 17 décembre).

Le taux de participation est supérieur à 90%. L'objet de ces Conseils a concerné, entre autres, l'arrêté des comptes annuels 2008, des comptes semestriels 2009, les augmentations de capital des filiales et plus généralement l'organisation de la direction du groupe.

Afin d'éclaircir les travaux du Conseil, Messieurs JEREMIE et de LABORDERIE, non administrateurs, assistent également aux réunions du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes de ses dirigeants qui ne relèvent pas de l'objet social, si elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances. Toutes décisions qui limiteraient les pouvoirs du Conseil seraient inopposables aux tiers.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Conseil d'Administration peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité. Il fixe la rémunération des personnes les composant.

Le Conseil d'Administration arrête les comptes sociaux et consolidés soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

#### 4 - POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En application des dispositions de la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques (NRE), les statuts de la société ont été modifiés lors de l'Assemblée Générale du 20 juin 2002 afin de permettre au Conseil d'Administration de se prononcer sur une éventuelle séparation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration du 17 septembre 2008 a nommé Monsieur Patrick Alès au mandat de DG en plus de son mandat de Président.

Conformément à l'article L.225-56 du Code de commerce, le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour

agir en toutes circonstances au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

#### 5 - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CODE DE RÉFÉRENCE

Le Conseil d'Administration n'a pas souhaité se référer à un code de gouvernement d'entreprise particulier tant pour l'organisation de son activité que dans ses relations avec les tiers et ce, compte tenu de la taille de l'entreprise, de son activité historique, de la forte représentation de l'actionnariat au sein du Conseil ainsi que des doutes qu'il émet sur la pertinence de ces codes.

Le Conseil considère que les dispositions légales en vigueur ainsi que les statuts de la société donnent au Conseil d'Administration, et au Directeur Général, les moyens d'exercer leurs missions, les actionnaires disposant quant à eux de l'intégralité de leurs droits de contrôle, d'approbation ou de censure.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2009 a décidé de porter à 85 ans la limite d'âge du Président, du Directeur Général et du Directeur Général Délégué et a modifié les statuts de la société en conséquence.

##### Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération détaillée des mandataires sociaux est présentée dans le rapport de gestion.

- En ce qui concerne la rémunération au titre d'un mandat social, celle-ci est votée annuellement par le Conseil d'Administration sur proposition du Président, les bénéficiaires ne prenant pas part au vote.
- Les rémunérations versées au titre d'une fonction salariée antérieure à la nomination à un mandat social, et correspondant toujours à une fonction salariée, évoluent selon les règles du droit social, et prennent en compte un ensemble de facteurs tels que l'évolution du point des conventions collectives de l'industrie chimique, l'évolution des rémunérations du secteur (Fédération professionnelle), la promotion individuelle du collaborateur dans sa fonction salariée.

Ces rémunérations au titre d'une fonction salariée sont définies par un comité spécifique composé du Président et du Directeur en charge des Ressources Humaines, par ailleurs administrateur de la société.

- La décision de versement de jetons de présence est du seul ressort de l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration. Seules les S.A bénéficiaires versent des jetons de présence.

- Le Conseil d'Administration du 25 novembre 2008 a approuvé à l'unanimité l'adhésion de ses membres aux recommandations du MEDEF et de l'AFEP en ce qui concerne exclusivement le non cumul de rémunérations des salariés et de rémunérations perçues au titre d'un mandat social. Ainsi le mandat des Directeurs Généraux Délégués percevant une rémunération salariée au titre d'un contrat de travail antérieur

à leur nomination, n'a pas été renouvelé en 2009. La présentation standardisée sous forme de 7 tableaux, préconisée dans les recommandations du MEDEF et de l'AFEP, n'a pas été retenue par le Groupe compte tenu de la composition des rémunérations sans options de souscription ou d'achat d'action ni d'action de performance. L'information est ainsi présentée dans un seul tableau synthétique.

#### Comité d'audit

L'Assemblée Générale des actionnaires se tenant le 18 juin 2009 a nommé Madame Chantal MATOUK et Monsieur Bernard LAGRANGE, Administrateurs Indépendants. Le Conseil d'Administration du 23 septembre 2009 les a nommés au Comité d'Audit (articles L823-19 et L823-20 modifiés du Code du Commerce).

Le Comité d'Audit a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

## 6 - LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Ce rapport présente de manière descriptive le système de contrôle interne de la société ALÈS GROUPE, société mère. Il s'attache ainsi particulièrement à présenter les procédures visant à optimiser le contrôle de celle-ci sur ses filiales et à garantir la fiabilité des comptes consolidés.

### • Objectifs du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la Société ont pour objet :

- d'une part, veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements du personnel s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise, par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion, communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

### • Organisation générale des procédures de contrôle interne :

#### Les acteurs du contrôle

Un Comité de Coordination, réunissant sous la présidence du Directeur Général, les responsables des marques, la Direction internationale, la Direction industrielle, la Direction financière, la Direction juridique, la Direction des ressources humaines, se tient régulièrement afin d'aborder les activités du Groupe, d'analyser les risques perçus et de coordonner les actions ayant une incidence sur plusieurs fonctions ou services.

- *La Direction internationale* est assurée par le Directeur des Affaires Internationales, en collaboration avec la Directrice des filiales, qui organise l'activité des filiales de distribution étrangères. Elle veille au respect des directives du Groupe et coordonne les relations de ces sociétés avec les autres structures du groupe. Elle organise et coordonne les relations commerciales avec les distributeurs étrangers du Groupe,

veille au bon respect de l'application des règles en vigueur dans les pays tiers, et au recouvrement des créances auprès des clients export. Cette Direction reporte auprès du Directeur Général.

- *La Direction industrielle* organise l'activité industrielle et logistique du Groupe, principalement à travers la société ALÈS GROUPE INDUSTRIE. Une procédure fiabilisée permet le contrôle du suivi des retours.

- *La Direction financière et comptable* organise et contrôle l'ensemble des opérations comptables des sociétés françaises et étrangères du Groupe, organise pour l'ensemble du Groupe l'arrêté des comptes sociaux et consolidés, définit le processus de consolidation, fixe le calendrier des opérations en concertation avec les Commissaires aux Comptes.

- *La Direction juridique* organise la protection des éléments de propriété industrielle du Groupe, veille au respect des règles de concurrence, coordonne le secrétariat juridique des Sociétés du Groupe, assiste les différentes Sociétés du Groupe et les autres directions dans leurs éventuels litiges avec des tiers.

- *La Direction des ressources humaines* organise les relations avec les collaborateurs, les organismes sociaux et les instances représentatives des salariés pour toutes les Sociétés françaises du Groupe.

- *Chaque Direction de marque* organise le développement marketing et commercial tout en veillant au respect de l'image des marques dont elle a la responsabilité, coordonne les relations des équipes commerciales et marketing avec les autres directions du Groupe.

Le Directeur Général préside le Comité de Coordination, organise les débats, définit l'ordre du jour, arrête les priorités et entérine les décisions. Le Directeur Général définit avec les laboratoires de recherche les axes prioritaires de développement.

L'application des différentes procédures est assumée par les Directeurs ou Chefs des différents départements concernés qui sont chargés de s'assurer de leur correcte application et qui rendent compte à la Direction Générale des insuffisances éventuelles relevées.

Le contrôle de la mise en œuvre adéquate des procédures est assuré au niveau du Groupe par la Direction Générale qui s'appuie sur un service de contrôle de gestion et sur les tests et vérifications réalisés par des intervenants extérieurs.

#### Information synthétique sur les procédures de contrôle internes mises en place par la société

Les fonctions ou services pour lesquels des procédures spécifiques existent sont au nombre de dix : comptabilité et trésorerie, achats, stocks, ventes et recouvrement, distribution et facturation, personnel et paie, investissements et immobilisations, frais généraux, marques, informatique.

Ces procédures sont appliquées dans les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation avec une adaptation particulière suivant la nature de l'activité ou la localisation géographique, notamment pour les filiales à l'étranger.

### Contrôle financier et comptable

Le contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable s'appuie essentiellement sur les fonctions « comptabilité et trésorerie » et « informatique ».

L'élaboration et le traitement des états financiers sociaux et consolidés sont centralisés au sein d'un même service pour les sociétés françaises, le service comptable sous la responsabilité du Directeur Financier.

Chacune des filiales à l'étranger dispose d'un service comptable adapté tenu à un reporting régulier, notamment concernant les opérations intra groupes.

Le Directeur Financier assure la cohérence, la fiabilité et l'homogénéité des méthodes du groupe et le respect du planning de clôture. Il propose, avec l'aide de conseils externes, les options comptables et fiscales.

L'homogénéité des états financiers du Groupe est garantie par l'adoption d'un plan de compte commun à toutes les filiales françaises et à la remontée des comptes des filiales étrangères sous la forme d'un package standard groupe. Le contenu de ce package groupe est défini par le Directeur Financier, seul compétent pour le modifier.

La gestion centralisée de trésorerie est prise en charge par un trésorier sous le contrôle du Directeur Financier.

Le risque de défaut de paiement par un client est suivi par le Trésorier du Groupe, qui analyse mensuellement l'état des créances et alerte le cas échéant les responsables commerciaux puis la Direction Générale.

Semestriellement pour l'arrêté de comptes du Groupe, un Commissaire aux Comptes ou des auditeurs locaux vérifient les comptes des filiales les plus significatives.

Un système d'habilitation et de contrôle des accès physiques et logiques, ainsi qu'une procédure de sauvegarde des données, sécurisent l'accès aux systèmes d'information.

La production des documents comptables et financiers de la société est placée sous la responsabilité du Directeur Financier qui valide les options comptables et fiscales, contrôle les sorties de comptes et s'assure du respect des règles applicables au Groupe.

La communication des informations financières de la Société, les relations avec les autorités de marchés sont sous le contrôle de la Direction de la Communication financière. Cette Direction organise et contrôle la publication des informations légales obligatoires de la Société.

Le contrôle interne fournit une assurance raisonnable que les objectifs de la société seront atteints.

## **7 - GESTION DES RISQUES ET PROCÉDURE CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les risques d'ordre financier tels que risque de change ou risque de taux sont couverts par des instruments adéquats présentés dans les annexes des comptes consolidés de la société. Les risques liés à l'établissement de l'information financière sont gérés par une multiplication des contrôles mis en œuvre par la Direction de la communication financière, par la Direction financière et comptable et par la Direction Générale qui doivent valider toute information financière avant diffusion.

Enfin les auditeurs de la société ne délivrent leurs attestations qu'après avoir pris connaissance des rapports financiers annuels ou semestriels définitifs.

### Contrôle produits

Le Groupe a mis en place depuis de nombreuses années une procédure de contrôle produits visant à garantir la meilleure qualité au consommateur.

Ainsi chaque matière première est contrôlée avant son emploi. En cours de fabrication les « sauces » sont contrôlées avant le conditionnement. Enfin les produits finis sont contrôlés avant leur libération pour expédition.

L'ensemble de ces phases de contrôle, ainsi que la cosmétovigilance sont confiés à des responsables hautement qualifiés, pharmaciens, médecins, et ingénieurs chimistes sous la Direction du Directeur des laboratoires.

## **8 - APPROBATION DU RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Après divers entretiens avec les Directeurs Généraux Délégués et les Responsables de Service, le Président du Conseil d'Administration considère que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques existant au sein de l'entreprise et des Sociétés qu'elle contrôle, et telles que présentées dans le présent rapport, sont en adéquation avec la structure du Groupe et son activité.

Le présent rapport a reçu l'approbation du Conseil d'Administration du 15 mars 2010.

Le Président du Conseil d'Administration

# Comptes consolidés au 31 décembre 2009

## Bilan Actif

en Milliers d'Euros

RUBRIQUES	MONTANTS BRUTS 31/12/2009	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS 31/12/2009	MONTANTS NETS 31/12/2009	MONTANTS NETS RETRAITÉS 31/12/2008
<b>ACTIF NON COURANT</b>				
Ecarts d'acquisition	21 617,1	4 576,9	17 040,2	17 040,2
Immobilisations Incorporelles	48 747,2	16 290,4	32 456,8	32 286,5
Immobilisations Corporelles	54 873,2	34 337,8	20 535,4	22 084,3
Actifs Financiers disponibles à la vente	118,7	117,0	1,7	1,7
Autres Actifs Financiers non courants	1002,5	164,2	838,3	1 054,5
Instruments dérivés actifs non courants			0,0	0,0
Impôts différés actifs	762,4		762,4	887,3
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>127 121,1</b>	<b>55 486,3</b>	<b>71 634,8</b>	<b>73 354,5</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en cours	23 881,2	3 629,6	20 251,6	29 789,2
Créances clients et comptes rattachés	46 359,6	1 192,7	45 166,9	45 825,5
Impôts courants actifs	2 666,2		2 666,2	3 834,1
Autres créances d'exploitation courantes	5 431,8		5 431,8	5 009,9
Autres actifs financiers courants	829,1		829,1	1 122,4
Instruments dérivés actifs courants	206,5		206,5	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 555,6		28 555,6	21 457,2
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>107 930,0</b>	<b>4 822,3</b>	<b>103 107,7</b>	<b>107 038,3</b>
Actifs relevant d'activités arrêtées			0,0	0,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>235 051,1</b>	<b>60 308,6</b>	<b>174 742,5</b>	<b>180 392,8</b>

## Bilan Passif

en Milliers d'Euros

RUBRIQUES	MONTANTS 31/12/2009	MONTANTS 31/12/2008 RETRAITÉS
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	28 242,6	28 242,2
Primes liées au capital	25 126,3	25 124,5
Réserves Consolidées - Part du Groupe	33 940,4	30 613,9
Résultat Consolidé - Part du Groupe	6 921,3	8 813,3
Capitaux Propres - Part du groupe	94 230,6	92 793,9
Intérêts Minoritaires	650,6	245,6
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE</b>	<b>94 881,2</b>	<b>93 039,5</b>
<b>PASSIF NON COURANT</b>		
Provisions pour risques et charges non courants	4 411,8	4 770,4
Emprunts et dettes financières - Part à plus d'un an	14 757,9	18 448,0
Instruments dérivés passifs - non courants	161,9	79,8
Impôts différés passifs	11 665,0	10 456,9
Autres Passifs non courants		
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>	<b>30 996,6</b>	<b>33 755,1</b>
<b>PASSIF COURANT</b>		
Emprunts et dettes financières - Part à moins d'un an	14 808,0	10 160,8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 004,3	22 582,3
Impôts courants passifs	1 280,8	4 183,7
Autres dettes d'exploitation courantes	17 693,4	16 403,5
Instruments dérivés passifs courants	78,2	208,0
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>	<b>48 864,7</b>	<b>53 538,3</b>
Passifs relevant d'activités arrêtées		59,9
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>174 742,5</b>	<b>180 392,8</b>

# Compte de résultat

en Milliers d'Euros

RUBRIQUES	EXERCICE 2009	EXERCICE 2008 RETRAITÉ	ÉVOLUTION
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>164 607,9</b>	<b>170 989,4</b>	<b>- 3,7%</b>
Coût des Produits vendus	- 72 283,2	- 68 678,6	5,2%
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>92 324,7</b>	<b>102 310,8</b>	<b>- 9,8%</b>
Frais Marketing et Commerciaux	- 58 673,1	- 64 414,4	- 8,9%
Frais généraux et administratifs	- 20 838,1	- 20 100,7	3,7%
<b>FRAIS OPÉRATIONNELS</b>	<b>- 79 511,2</b>	<b>- 84 515,1</b>	<b>- 5,9%</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>12 813,5</b>	<b>17 795,7</b>	<b>- 28,0%</b>
Autres Produits opérationnels	1 211,0	1 432,8	- 15,5%
Autres Charges opérationnelles	- 1 601,4	- 2 417,0	- 33,7%
Dotation aux provisions des survaleurs			
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>12 423,1</b>	<b>16 811,5</b>	<b>- 26,1%</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	286,0	492,0	- 41,9%
Coûts de l'endettement financier brut	- 500,9	- 1 434,0	- 65,1%
<b>COÛTS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>- 214,9</b>	<b>- 942,0</b>	<b>- 77,2%</b>
Autres Produits financiers	86,0	45,0	91,1%
Autres Charges financières	- 1 521,0	- 1 194,5	27,3%
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>- 1 649,9</b>	<b>- 2 091,5</b>	<b>- 21,1%</b>
Impôt sur les bénéfices	- 3 899,0	- 6 014,3	- 35,2%
<b>RÉSULTAT NET DES ACT. POURSUIVIES - SOCIÉTÉS INTÉGRÉES</b>	<b>6 874,2</b>	<b>8 705,7</b>	<b>- 21,0%</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence			
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>6 874,2</b>	<b>8 705,7</b>	
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession		- 110,1	
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>6 874,2</b>	<b>8 595,6</b>	<b>- 20,0%</b>
Intérêts Minoritaires	- 47,1	- 217,7	
<b>RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE</b>	<b>6 921,3</b>	<b>8 813,3</b>	<b>- 21,5%</b>
Résultat Net par action - Part du Groupe	0,49	0,62	
Résultat Net dilué par action - Part du groupe	0,49	0,62	
Dividendes versés par action	0,30	0,35	

## Etat du résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

en Milliers d'Euros

	Exercice 2009	Exercice 2008 retraité	Evolution
<b>Résultat Net Consolidé de la période</b>	<b>6 874,2</b>	<b>8 595,6</b>	<b>- 1 721,4</b>
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture de taux	- 126,2	- 151,6	25,4
Effet d'impôt sur les éléments directement reconnus en capitaux propres	44,2	53,1	- 8,9
<b>Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>6 792,2</b>	<b>8 497,1</b>	<b>- 1 704,9</b>
Dont			
Part du groupe	6 839,3	8 714,8	- 1 875,5
Part des minoritaires	- 47,1	- 217,7	170,6

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en Milliers d'Euros

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Juste valeur instrument de taux	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Capitaux Propres Total
<b>Capitaux propres à la clôture au 31/12/2007</b>	<b>27 168,7</b>	<b>19 756,4</b>	<b>34 043,8</b>	<b>6 700,7</b>	<b>- 598,5</b>	<b>0,0</b>	<b>87 071,1</b>	<b>453,1</b>	<b>87 524,2</b>
Effet IAS38 à l'ouverture - arrêté du 31/12/09			- 3 739,7				- 3 739,7		- 3 739,7
Effet IFRIC13 à l'ouverture - arrêté du 31/12/09			- 118,6				- 118,6		- 118,6
<b>Capitaux propres à la clôture au 31/12/2007 retraités</b>	<b>27 168,7</b>	<b>19 756,4</b>	<b>30 185,5</b>	<b>6 700,7</b>	<b>- 598,5</b>		<b>83 212,8</b>	<b>453,1</b>	<b>83 665,9</b>
Résultat consolidé de l'exercice				8 813,3			8 813,3	- 217,7	8 595,6
Affectation du résultat de l'exercice précédent aux réserves consolidées			6 700,7	- 6 700,7			0,0		0,0
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres						- 98,5	- 98,5		- 98,5
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>				<b>8 813,3</b>		<b>- 98,5</b>	<b>8 714,8</b>	<b>- 217,7</b>	<b>8 497,1</b>
Augmentation de Capital	1 073,6	5 367,9					6 441,5		6 441,5
Distribution de Dividendes			- 5 433,7				- 5 433,7	- 1,2	- 5 434,9
Variation des écarts de conversion					- 100,1		- 100,1	12,0	- 88,1
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat							0,0		0,0
Correction erreurs exercices antérieurs			- 41,6				- 41,6		- 41,6
Variation de périmètre			0,7				0,7		0,7
Autres Variations			- 0,5				- 0,5	- 0,6	- 1,1
<b>Capitaux propres à la clôture au 31/12/2008 retraités</b>	<b>28 242,3</b>	<b>25 124,3</b>	<b>31 411,1</b>	<b>8 813,3</b>	<b>- 698,6</b>	<b>- 98,5</b>	<b>92 793,9</b>	<b>245,6</b>	<b>93 039,5</b>
Résultat consolidé de l'exercice				6 921,3			6 921,3	- 47,1	6 874,2
Affectation du résultat de l'exercice précédent aux réserves consolidées			8 813,3	- 8 813,3			0,0		0,0
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres						- 82,0	- 82,0		- 82,0
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>				<b>6 921,3</b>		<b>- 82,0</b>	<b>6 839,3</b>	<b>- 47,1</b>	<b>6 792,2</b>
Augmentation de Capital	0,3	1,7					2,0		2,0
Distribution de Dividendes			- 4 943,0				- 4 943,0	- 2,0	- 4 945,0
Variation des écarts de conversion					198,7		198,7	- 19,2	179,5
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat							0,0		0,0
Correction erreurs exercices antérieurs			- 186,8				- 186,8		- 186,8
Variation de périmètre			- 473,5				- 473,5	473,3	- 0,2
Autres Variations							0,0		0,0
<b>Capitaux propres à la clôture au 31/12/2009</b>	<b>28 242,6</b>	<b>25 126,0</b>	<b>34 621,1</b>	<b>6 921,3</b>	<b>- 499,9</b>	<b>- 180,5</b>	<b>94 230,6</b>	<b>650,6</b>	<b>94 881,2</b>

## Tableau de flux consolidé

en Milliers d'Euros

	Exercice 2009	Exercice 2008 retraité*
<b>Résultat Net avant Impôt</b>	<b>10 773,4</b>	<b>14 665,3</b>
Dotations aux Amortissements et provisions sur actifs immobilisés	3 021,4	2 961,4
Dotations aux Amortissements des survaleurs		
Dotations aux Provisions pour R et C	545,0	1 218,5
Reprise de Provisions pour R et C	- 1 358,2	- 1 260,6
Dotations aux Provisions sur Actifs CT	412,0	1 801,6
Reprise de Provisions sur Actifs CT	- 2 611,8	- 873,3
<b>Charges et produits sans effet de trésorerie</b>	<b>8,4</b>	<b>3 847,6</b>
<b>Charges et produits de placement et de financement</b>	<b>941,7</b>	<b>1 982,1</b>
Variation des Stocks	11 688,7	- 6 296,4
Variation du Crédit Client	675,5	- 175,0
Variation autres Actifs CT opérationnels	1 354,2	- 853,3
Variation du Crédit Fournisseur	- 7 579,7	3 930,1
Variation autres Passifs CT opérationnels	- 672,3	- 792,0
<b>Variation des créances et dettes opérationnelles</b>	<b>5 466,4</b>	<b>- 4 186,6</b>
<b>Intérêts nets payés</b>	<b>- 942,0</b>	<b>- 2 034,3</b>
<b>Impôts sur le résultat payés</b>	<b>- 3 955,6</b>	<b>- 4 633,8</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	<b>12 292,3</b>	<b>9 640,3</b>
Acquisitions d'immobilisations Corporelles et Incorporelles	- 1 895,2	- 3 937,5
Acquisitions d'immobilisations Financières	- 34,5	- 257,4
Produits nets de cessions d'actifs disponibles à la vente		
Produits nets de cessions d'Immobilisations	435,7	521,4
Dividendes reçus des entreprises associées		
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS</b>	<b>- 1 494,0</b>	<b>- 3 673,5</b>
Dividendes versés	- 4 945,0	- 5 434,9
Augmentation de Capital Ales Groupe S.A.	2,1	6 441,5
Augmentation des Emprunts	7 661,9	10 034,9
Remboursement des Emprunts	- 9 193,0	- 9 442,6
Augmentation des Emprunts à court terme		
Remboursement des Emprunts à court terme		
Augmentation de l'endettement au titre des crédits baux		
Remboursement de l'endettement au titre des crédits baux	- 763,7	- 719,1
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX FINANCEMENTS</b>	<b>- 7 237,7</b>	<b>879,8</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE DE L'EXERCICE</b>	<b>3 560,6</b>	<b>6 846,6</b>
<b>TRESORERIE D'OUVERTURE</b>	<b>20 252,5</b>	<b>13 491,9</b>
<b>TRESORERIE DE CLOTURE</b>	<b>24 097,4</b>	<b>20 252,5</b>
<b>Incidence des variations des cours des devises</b>	<b>284,4</b>	<b>- 86,0</b>

\* Montants légèrement différents du T.F.T. 2008 publié, lié à une erreur matérielle dans l'élaboration de la plaquette et retraitements liés au reclassement du C.I.R.

## Tableau de variation de l'endettement financier net

en Milliers d'Euros

	Montants 31/12/2009	Variation	Montants 31/12/2008
Trésorerie brute	28 555,6		21 457,2
Soldes bancaires débiteurs et concours bancaires courants	- 4 458,2		- 1 204,7
<b>Trésorerie nette</b>	<b>24 097,4</b>	<b>3 844,9</b>	<b>20 252,5</b>
Endettement financier brut	-25 107,7		- 27 404,1
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>- 1 010,3</b>	<b>6 141,3</b>	<b>- 7 151,6</b>



# Annexes aux comptes consolidés

## Exercice clos le 31 décembre 2009

### SOMMAIRE

#### 1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2009 ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

#### 2 - INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE ET AUX MÉTHODES DE CONSOLIDATION

- 2.1 – Périmètre de consolidation
- 2.2 – Méthodes de consolidation
- 2.3 – Liste des sociétés consolidées
- 2.4 – Date de clôture

#### 3 - PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

- 3.1 – Principes généraux d'évaluation des comptes
- 3.2 – Présentation des comptes
- 3.3 – Changements de méthodes
- 3.4 – Corrections antérieures

#### 4 - NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

- 4.1 – Notes sur l'actif consolidé
  - 4.00 – Conversion des états financiers des sociétés étrangères
  - 4.01 – Ecart d'acquisition
  - 4.02 – Immobilisations incorporelles
  - 4.03 – Immobilisations corporelles
  - 4.04 – Actifs financiers disponibles à la vente
  - 4.05 – Autres actifs financiers non courants
  - 4.06 – Impôts différés actifs
  - 4.07 – Stocks
  - 4.08 – Créances courantes
  - 4.09 – Instruments dérivés actifs
  - 4.10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie
  - 4.11 – Actifs relevant d'activités arrêtées
  - 4.12 – Opérations en devises et risque de change

#### 4.2 – Notes sur le passif consolidé

- 4.21 – Provisions pour risques et charges
- 4.22 – Dettes financières et risques sur endettement
- 4.23 – Engagements hors bilan
- 4.24 – Impôts différés passifs
- 4.25 – Instruments dérivés passifs
- 4.26 – Passifs relevant d'activités arrêtées

#### 4.3 – Notes sur le compte de résultat consolidé

- 4.31 – Analyse des frais opérationnels
- 4.32 – Autres produits et charges
- 4.33 – Résultat financier
- 4.34 – Impôts sur les bénéfices
- 4.35 – Résultat des activités arrêtées
- 4.36 – Résultat par action

#### 4.4 – Notes sur le tableau de flux consolidé

- 4.41 – Analyse de la trésorerie nette
- 4.42 – Lignes de crédit non utilisées
- 4.43 – Flux de trésorerie concernant la capacité de production
- 4.44 – Flux de trésorerie concernant les activités arrêtées

#### 4.5 – Autres informations sur les états financiers

- 4.51 – Informations par secteurs géographiques
- 4.52 – Effectifs
- 4.53 – Transactions avec les parties liées
- 4.54 – Capital
- 4.55 – Honoraires des Commissaires aux Comptes

#### 1 - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2009 ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

##### *Événements de l'exercice 2009*

Le Groupe Alès a mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2009 une charte de prix de transfert afin de décrire la méthode de détermination des prix de cession des produits des sociétés PHYTOSOLBA, LIERAC, DUCASTEL et CARON aux filiales de distribution étrangères.

Le groupe a retenu la méthode transactionnelle de la marge nette qui consiste à accorder aux filiales de distribution

étrangères une marge nette comprise entre 3% et 6% de leur chiffre d'affaires.

Cette méthode tient compte du partage des responsabilités et des risques entre les sociétés françaises et les filiales de distribution étrangères.

Elle a été validée par des études comparatives réalisées sur les zones Europe et Amérique du nord.

Hormis les changements de méthodes tels que décrits au paragraphe 3 ci-après liés aux nouvelles normes applicables ou aux changements de normes, il n'y a pas eu d'autres événements comptables au cours de l'exercice 2009 susceptibles d'influer sur la présentation des comptes.

#### ***Événements Postérieurs à la clôture des comptes***

Le groupe n'a pas identifié d'événement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice 2009.

En outre, une demande de transfert de la cotation des titres de la société d'Euronext vers Alternext a été approuvée par l'AGO en date du 4 mars 2010. Ce transfert ne deviendra effectif qu'à compter de l'accord de NYSE Euronext.

## **2 - INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE ET AUX MÉTHODES DE CONSOLIDATION**

### **2.1 - Périmètre de consolidation**

L'ensemble des sociétés placées sous le contrôle direct ou indirect du Groupe ALES GROUPE est inclus dans le périmètre de consolidation.

Le Groupe a procédé à plusieurs augmentations de capital de ses filiales au cours de l'exercice :

En France, pour sa filiale Parfums Caron à hauteur de 5 000 000 euros,

A l'étranger, pour ses filiales espagnole, canadienne, suisse, américaine et anglaise pour respectivement 800 000 euros, 1 200 000 CAD, 700 000 CHF, 4 092 000 USD et 800 000 GBP. Le seul impact sur le périmètre de consolidation est le renforcement du pourcentage de contrôle dans la filiale américaine passant de 80% à 84%.

La participation dans la société Executive Development, qui gère des salons de coiffure en direct ou sous franchise est inférieure à 20 % et le Groupe n'exerce aucun contrôle opérationnel de cette société ; en conséquence, cette participation n'est pas consolidée.

### **2.2 - Méthodes de consolidation**

Les sociétés détenues directement ou indirectement à 40% ou plus, et dont le groupe a le contrôle, sont consolidées par intégration globale.

### **2.3 - Liste des sociétés consolidées**

La liste des sociétés consolidées figure en annexe.

### **2.4 - Date de clôture**

L'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôture ses comptes au 31 décembre.

## **3 - PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES**

### **3.1 - Principes généraux d'évaluation des comptes**

#### ***a - Principes généraux***

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés du Groupe ALES GROUPE ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière IFRS et aux interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêt des comptes.

Les normes IFRS ont été appliquées avec effet rétrospectif au 1<sup>er</sup> janvier 2004, y compris les normes IAS 32 et IAS 39, à l'exception d'une exemption prévue par la norme IFRS 1 sur la première application des normes IFRS : évaluation à la juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2004 de certains terrains et constructions, celles-ci constituant le coût historique par convention. L'impact définitif du passage au référentiel IFRS a fait l'objet d'une description détaillée dans l'annexe aux états financiers au 31 décembre 2005.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels au 31 décembre 2008, à l'exception des changements de méthodes décrits ci-après.

#### **Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2009**

Les nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, ont été mises en œuvre dès lors qu'elles avaient un impact sur la situation financière du groupe.

- IAS 1 révisée – Présentation des états financiers ;
- IFRS 8 – Secteurs opérationnels ;
- IFRIC 13 – Programme de fidélisation clients ;
- Amendement IAS 23 – Coûts d'emprunts ;
- Amendement IAS 40 – Immeuble de placement ;
- Amendements IFRS 2 – Conditions d'acquisition des droits et annulations ;
- Amendement IFRS 7 – Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers ;
- Amendement IAS 1 et IAS 32 – Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS (22 mai 2008) portant notamment sur la comptabilisation des activités de publicité et de promotion (IAS 38 – Immobilisations incorporelles).

L'application spécifique de l'interprétation IFRIC 13, et des normes IFRS 8 et IAS 38 est présentée en note 3.3.

### Textes d'application obligatoires postérieurement au 31 décembre 2009 et non appliqués par anticipation

Les normes et interprétations suivantes ont été adoptées par l'Union Européenne et sont d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2009 :

- IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009) ;
- IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises (applicable aux regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est sur le premier exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009) ;
- Amendement IAS 32 – Classification des droits d'émission (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> février 2010) ;
- Amendement IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation « éléments éligibles à une opération de couverture » (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009) ;
- Amendements IFRIC 9 et IAS 39 – Réévaluation des dérivés incorporés et instruments financiers : comptabilisation et évaluation (applicable aux périodes annuelles terminées à compter du 30 juin 2009) ;
- Amendement IFRS 5 – Programme de cession partielle de titres d'une filiale impliquant la perte du contrôle exclusif (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009).
- IFRIC 17 – Distribution en nature aux actionnaires (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009) ;
- IFRIC 18 - Transferts d'actifs des clients (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009).
- IFRIC 15 – Accords de construction de biens immobiliers ;
- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009);
- IFRIC 12 – Accords de concession de services (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 29 mars 2009).

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation. L'application de ces normes ne devrait pas avoir d'incidence sur la situation financière du Groupe.

Certains postes appellent les commentaires suivants, les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués étant décrits avec chaque note sur les postes du bilan et compte de résultat. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

#### **b - Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction du Groupe l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants qui figurent dans ces états financiers et annexes. Ces estimations sont fondées sur le jugement et les informations disponibles à la date d'établissement des comptes. Les résultats définitifs

des opérations pour lesquels la Direction a eu recours à des estimations pourront s'avérer différents des estimations notamment sur la détermination des provisions pour risques et charges et les tests de dépréciation sur les actifs incorporels.

Les postes concernés s'élèvent au 31 décembre 2009 à 4,4 millions d'euros pour les provisions pour risques et charges (cf note 4.21) et à 48,4 millions d'euros pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles non amortissables (cf notes 4 .01 et 4.02).

#### **c - Instruments financiers (IAS 32 et IAS 39)**

##### **• Classification des actifs financiers**

Les titres de participation non consolidés ainsi que les titres de placement sont enregistrés en "Actifs financiers disponibles à la vente". Néanmoins, les parts d'OPCVM de trésorerie et des placements mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentant pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts sont compris dans la trésorerie.

Les "Actifs Financiers disponibles à la vente" sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents sont directement enregistrés en capitaux propres sur la ligne "juste valeur par situation nette". Si la perte latente est représentative d'une baisse durable, cette perte est comptabilisée en résultat. Les titres de participation correspondant à des titres non cotés sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable et en l'absence d'indice de dépréciation.

##### **• Comptabilité de couverture**

La comptabilité de couverture est applicable si :

- La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place.
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée par des tests prospectifs et rétrospectifs.

Dès lors que le principe de la comptabilité de couverture est applicable, les instruments financiers sont enregistrés comme suit :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée au compte de résultat où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture dans la mesure de leur efficacité. Cette règle est notamment appliquée aux instruments financiers de couverture des créances clients en devises.

En dépit de l'amendement d'IAS 39 sur les transactions intra-groupes qui rend possible l'application de la comptabilité de couverture pour les opérations visant à couvrir des transactions intra-groupes hautement probables, le Groupe continue d'exclure de la comptabilité de couverture les couvertures de flux de trésorerie se rapportant à des flux intragroupes. Cette règle est notamment appliquée pour l'enregistrement des variations de valeur des instruments de couverture des prévisions de facturations intragroupes en devises.

- pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en capitaux propres, la variation de valeur de la part inefficace étant comptabilisée en produits et charges financiers. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts. Cette règle est notamment appliquée aux couvertures de taux sur emprunts.

Enfin, la variation de valeur des instruments financiers non éligibles à la comptabilité de couverture est enregistrée au compte de résultat.

#### ***d - Frais de recherche et développement (IAS 38)***

La norme IAS 38 impose de comptabiliser les frais de développement et les brevets créés en interne à l'actif au cas où la société concernée remplirait six conditions cumulatives énoncées par la norme.

Le Groupe ne remplit pas cumulativement ces conditions et enregistre directement en charge ses frais de recherche et développement.

### **3.2 - Présentation des comptes**

#### ***a - Présentation du bilan***

L'application de la norme IAS 1 "Présentation des états Financiers" rend obligatoire la présentation du bilan selon un classement entre éléments courants et non courants.

Les actifs et passifs relatifs au cycle d'exploitation ainsi que les éléments dont l'échéance est inférieure à 12 mois sont présentés dans les éléments courants.

#### ***b - Présentation du Compte de résultat***

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction. Cette présentation est celle couramment adoptée dans le secteur de la cosmétique et facilite l'élaboration de l'information sectorielle requise par IFRS 8.

Les principaux agrégats du compte de résultat sont les suivants :

##### **Chiffre d'affaires net (ou produit des activités ordinaires)**

Il correspond aux ventes de produits et de prestations déduction faite des ristournes et remises y compris les remises de fin d'année, et après prise en compte de la variation des provisions pour retours.

##### **Coût des produits vendus**

Il correspond à la somme des achats, frais sur achats, frais de production, de recherche et développement, de logistique, ainsi que les redevances dues à des tiers, au titre des prestations et produits livrés aux clients. Les échantillons et articles promotionnels livrés aux clients sont considérés par le groupe comme un complément du prix de revient et inclus à ce titre dans le coût des produits vendus.

##### **Frais marketing et commerciaux**

Ce poste inclut l'ensemble des frais marketing et de formation alloués au développement des marques, les frais des forces de vente et des services commerciaux support.

##### **Frais généraux et administratifs**

Ce poste inclut les frais d'administration générale de services généraux et de siège, les frais informatiques autres que ceux dédiés à la production et à la logistique, et les frais immobiliers autres que ceux dédiés à la production et à la logistique.

##### **Autres produits et charges**

Ils incluent les plus ou moins values de cession, les dépréciations des actifs incorporels et écarts d'acquisition ainsi que les revenus et charges non récurrents relevant de l'exploitation qui enregistrent les effets des événements majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs.

##### **Résultat Financier**

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier net, les autres produits et charges financiers et le résultat de change.

- **Le coût de l'endettement financier net** inclue, d'une part les charges d'intérêt sur emprunt et opérations de couverture ainsi que la variation de valeur des instruments de couverture afférant à ces emprunts portée en résultat, et d'autre part les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie.

- **Les autres produits et charges financiers** incluent les dividendes reçus et plus et moins values de cession de titres non consolidés, les produits sur prêts, les commissions bancaires, les autres frais et produits financiers divers.

- **Le résultat de change** inclut l'ensemble des profits et pertes de change y compris les variations de juste valeur des instruments de couverture de change portées en résultat.

##### **Résultat des activités abandonnées**

Cette rubrique comprend les plus et moins values de cession et les résultats de la période des activités abandonnées.

Conformément à la norme IFRS 5, une activité abandonnée serait classée dans cette rubrique dès lors qu'elle constituerait une ligne d'activité ou une zone géographique distincte pour le Groupe.

#### ***c - Présentation du tableau de flux***

Le choix de la présentation du tableau de flux est la méthode indirecte qui part du résultat net avant impôt.

Les intérêts sont classés en flux de trésorerie opérationnelle comme le permet la norme IAS 7.

#### ***d - Présentation de l'information sectorielle***

Le Groupe a mis en œuvre la norme IFRS 8. Les modalités de présentation des secteurs opérationnels retenus par le Groupe sont présentées au paragraphe 4.51.

### 3.3 - Changements de méthodes

#### Présentation des états financiers : IAS 1 révisée

La norme IAS 1 a été révisée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Le principal changement concerne la présentation d'un état de synthèse consolidé supplémentaire intitulé « Etats consolidés du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. » Cet état reprend le résultat de la période et détaille ensuite les éléments de produits et charges constatés directement en capitaux propres.

#### Application d'IFRS 8

La norme IFRS 8 « Segments opérationnels », d'application obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, requiert la présentation d'informations sur les secteurs d'activité opérationnels du Groupe et remplace les dispositions de la norme IAS 14 « Information sectorielle » relatives à la détermination des secteurs de premier niveau (secteurs géographiques) et de second niveau (secteurs d'activité).

L'information sectorielle reflète la vue du management et doit donc être obligatoirement établie sur la base du reporting interne.

Les impacts de cette norme, d'application rétrospective, sont présentés en note 4.51.

#### Application d'IFRIC 13

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Groupe applique la nouvelle norme IFRIC 13 « Programmes de fidélité de la clientèle » dans le cadre de l'élaboration de ses comptes consolidés. Cette norme vise le traitement comptable des avantages accordés à un client lors d'une vente initiale à valoir sur une vente future.

Les programmes de cette nature sont peu développés dans le groupe. La mise en œuvre de cette nouvelle règle a conduit à une réduction du chiffre d'affaires consolidé de 210 milliers d'euros et à une diminution des capitaux propres d'ouverture de 119 milliers d'euros après impôt différé.

#### Amendement de la norme IAS 38

##### « amélioration des IFRS 2008 »

La norme IAS 38 concernant les dépenses de publicité a fait l'objet d'une précision dans ses paragraphes 69 et 69A.

Les dépenses de publicité et de promotion sont enregistrées en charges dès lors que l'entité dispose d'un droit d'accès aux biens lorsqu'ils sont en sa possession ou lorsque le service est rendu, et non pas lorsque l'entité les utilise pour fournir un autre service, par exemple pour diffuser une publicité auprès de clients. Sont ainsi directement visées les dépenses de PLV et d'échantillons précédemment constatées en charge lors de la diffusion aux clients finaux.

Ce changement a entraîné une diminution des capitaux propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2008 de 3,7 millions d'euros en contrepartie d'une diminution de l'actif (poste charges constatées d'avance) de 5,7 millions d'euros et d'une diminution du poste impôt différé passif de 2,0 millions d'euros.

Sur l'ensemble de l'exercice 2009, la modification de la norme

IAS 38 se traduit par un produit complémentaire de 580 milliers d'euros après impôt.

L'impact sur le résultat de l'exercice 2008 n'est pas significatif.

#### Enregistrement du Crédit d'impôt recherche selon IAS 20

Le paragraphe 29 d'IAS 20 indique que la part du crédit d'impôt liée aux dépenses comptabilisées en charges doit être présentée comme une subvention liée au résultat, soit en autres produits soit en réduction des charges auxquelles le crédit est lié. Le Groupe a choisi de reclasser ainsi le crédit d'impôt recherche dont il bénéficie du poste « impôt sur les bénéfiques » vers le poste « autres produits et autres charges opérationnels ». Ce reclassement a été effectué aussi sur l'exercice 2008 pour un montant de 478 milliers d'euros.

### 3.4 - Corrections antérieures

Diverses erreurs, individuellement non significatives impactent négativement les capitaux propres pour 186,8 milliers d'euros

## 4 - NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

### 4.1 - Notes sur l'actif consolidé

#### 4.00 - Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères ont été convertis en euros, selon la méthode du taux de clôture. Les comptes de résultat des mêmes sociétés sont convertis aux taux moyens de l'exercice. Les écarts de conversion sont inscrits sur une ligne spécifique dans les capitaux propres.

Les cours retenus sont les suivants :

Devises	Taux	Taux	Taux
	de clôture 31.12.09	moyen de l'exercice	d'ouverture 01.01.09
USD	1,4406	1,3936	1,3917
GBP	0,8881	0,8911	0,9525
CAD	1,5128	1,5859	1,6998
PLN	4,1045	4,3298	4,1535
CHF	1,4836	1,5101	1,4850

Analyse de la variation de l'écart de conversion

En Milliers d'Euros	31/12/09	31/12/08	Variation
Ales Group Inc	- 530	- 651	121
Ales Group UK	- 11	- 36	25
Ales Group Canada	107	72	35
Ales groupe Polska	- 50	- 62	12
Ales groupe Suisse	25	15	10
Autres Filiales	- 37	- 37	
<b>Total part du Groupe</b>	<b>- 496</b>	<b>- 699</b>	<b>203</b>
Ales Group Inc	- 187	- 163	- 24
Ales Group Canada	21	21	
Autres filiales	- 29	- 29	
<b>Total part des minoritaires</b>	<b>- 195</b>	<b>-171</b>	<b>- 24</b>

#### 4.01 - Ecarts d'acquisition

##### Détermination des écarts

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût des titres des sociétés consolidées sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition.

Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ainsi que les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet de tests de dépréciation ("impairments tests") au moins une fois par an à la clôture de l'exercice compte tenu du caractère significatif du dernier trimestre dans la saisonnalité de l'activité. Néanmoins, si des indices significatifs de perte de valeur apparaissent en cours d'exercice, le Groupe procéderait à une dépréciation de l'actif concerné dès l'arrêté des comptes semestriels.

Toute dépréciation constatée sur un écart d'acquisition est irréversible.

##### Détermination des indices de pertes de valeur

Les indices de perte de valeur utilisés dans le groupe dépendent de la nature des actifs :

- Pour les actifs incorporels et notamment les marques : évolution du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant générés par l'actif en retrait significatif par rapport au budget et au plan opérationnel prévu en début d'exercice.
- Pour les actifs immobiliers non industriels : évolution négative du marché d'actifs comparables pouvant conduire à une valeur de réalisation inférieure à la valeur nette comptable.
- Pour les actifs industriels et autres actifs corporels : arrêt d'exploitation de l'actif.

##### Détermination des U.G.T.

Les "impairments tests" s'appuient sur des regroupements d'unités génératrices de trésorerie appréciées au niveau des marques. Ils consistent à comparer la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, celle-ci étant la plus élevée du prix de vente net et de la valeur d'utilité (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs), dans la mesure où ces deux valeurs peuvent être approchées.

Pour chaque unité génératrice de trésorerie, le flux de trésorerie correspond à la somme du résultat opérationnel avant impôt, des dotations nettes aux amortissements et aux provisions, des investissements nets et de la variation du besoin en fonds de roulement avant impôts. Ces flux de trésorerie sont estimés sur la base de budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant de 1,5%, et actualisés. La valeur terminale est déterminée sur la base du dernier flux extrapolé.

Le taux d'actualisation est un taux avant impôt qui correspond au taux de l'OAT 10 ans à la date du calcul majoré d'une prime de risque (soit 3,55 % majoré de 6 % au 31 décembre 2009 soit 9,55% contre 9,34% en 2008).

Les taux de croissance utilisés pour les projections de flux de trésorerie reflètent la disparité des progressions attendues par activité. L'impact de la crise économique en cours est pris en compte dans les taux de croissance utilisés pour 2010 particulièrement dans l'évolution limitée des chiffres d'affaires.

La variation des taux de +/- 0,5% du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini ne modifie pas la valeur recouvrable au point de la rendre inférieure à la valeur comptable.

Le Groupe recourt ponctuellement à des expertises externes afin de conforter ses propres évaluations.

##### Variation des écarts d'acquisitions

En Milliers d'Euros	31/12/08	Variation	31/12/09
<b>Ecarts d'acquisitions</b>			
<b>Impôts différés attachés aux marques</b>			
Brut	18 017	0	18 017
Impairment	- 4 576	0	- 4 576
<b>Net</b>	<b>13 441</b>	<b>0</b>	<b>13 441</b>
<b>Ecarts d'acquisition autres</b>	<b>3 599</b>	<b>0</b>	<b>3 599</b>
<b>Total Net</b>	<b>17 040</b>	<b>0</b>	<b>17 040</b>

Lors de la mise en application des normes IFRS, et pour l'établissement de son bilan d'ouverture, le Groupe avait opté pour l'application rétrospective de ses regroupements d'entreprise antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

En application d'IAS 12, les impôts différés passifs antérieurement non comptabilisés en principes français au titre des différences temporaires relatives à des marques acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise et non cessibles séparément de l'entreprise acquise, ont été comptabilisés dans le bilan d'ouverture IFRS au 01-01-04. Dans le cadre de l'application rétrospective de IFRS 3, l'impact de cet ajustement d'impôts différés passifs a été inscrit en écart d'acquisition pour un montant de 18 018 milliers d'euros.

L'impôt différé relatif à la marque CARON pour 4 576 milliers d'euros a été totalement déprécié.

Ainsi, le poste comprend essentiellement les impôts différés attachés aux marques pour un montant net de 13 441 milliers d'euros et sont affectés aux UGTS Phyto et Lierac pour les besoins des "impairments tests".

Les autres écarts d'acquisition proviennent d'écarts antérieurement constatés sur la société Ducastel (1 495 milliers d'euros), sur la filiale Ales groupe GmbH (1 037 milliers d'euros), et au reclassement en écart d'acquisition de l'écart de première consolidation sur Ducastel antérieurement affecté au fonds de commerce (1 067 milliers d'euros).

Le reporting interne permet de tester ces « autres écarts d'acquisitions » au niveau de l'UGT Ducastel.

#### 4.02 - Immobilisations incorporelles

##### Immobilisations incorporelles non amortissables

Elles sont essentiellement constituées par les valeurs affectées aux marques détenues par le Groupe ainsi qu'aux droits aux baux.

Conformément à IAS 36, les immobilisations incorporelles font l'objet d'une dépréciation dès lors que les "impairments tests" font apparaître une perte de valeur (Cf 4.01)

Pour les marques PHYTO et LIERAC, le groupe a déterminé la valeur recouvrable à partir de la valeur d'utilité basée sur valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des U.G.T.

Pour la marque CARON, le groupe a reconduit la méthode d'évaluation fondée sur les redevances implicites appliquées

lors des exercices précédents, par un expert indépendant. Les redevances implicites sont calculées à partir d'un taux de redevance de 6 %, communément utilisé dans le secteur Luxe-Parfums et actualisées à 8 % sur 10 ans. La valeur terminale est déterminée sur la base de la dernière redevance extrapolée.

Au 31/12/2009 les impairments tests ne font pas apparaître de perte de valeur sur les immobilisations incorporelles et les écarts d'acquisitions.

Les droits aux baux des boutiques situées avenue Montaigne et rue du Faubourg Saint Honoré sont inscrits en immobilisations incorporelles conformément à la norme IAS 38. Le Groupe ne les amortit pas compte tenu de l'existence d'un réel marché actif.

#### **Immobilisations incorporelles amortissables**

Les immobilisations incorporelles amortissables sont constituées essentiellement de :

- Logiciels amortis sur une durée de 1 à 5 ans
- Frais de dépôts sur marques acquises amortis sur la durée du dépôt

Les frais de recherche et développement sont intégralement passés en charges ainsi que les frais relatifs à la propriété industrielle développée en interne par le groupe

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit (montants en milliers d'Euros) :

#### **Variation des Immobilisations Incorporelles**

	31/12/08	Augmentation	Diminution	31/12/09
<b>Marques</b>				
Brut	44 187		- 399	43 788
Impairment	- 13 491		355	- 13 136
<b>Net</b>	<b>30 696</b>			<b>30 652</b>
<b>Droits au Bail</b>				
Brut	875			875
Depreciation	- 120			- 120
<b>Net</b>	<b>755</b>			<b>755</b>
Brut total	45 062		- 399	44 663
Impairment total	- 13 611		355	- 13 256
<b>Net total</b>	<b>31 451</b>		<b>- 44</b>	<b>31 407</b>
<b>Logiciels et autres immobilisations</b>				
Brut	3 426	658		4 084
Amortissements	- 2 591	- 444		- 3 035
<b>Net</b>	<b>835</b>	<b>214</b>		<b>1 049</b>
<b>Total Immobilisations Incorporelles</b>				
Brut	48 489	658	- 399	48 748
Impairment/				
Amortissement	- 16 202	- 444	355	- 16 291
<b>Net</b>	<b>32 287</b>	<b>214</b>	<b>- 44</b>	<b>- 32 457</b>

La diminution des marques immobilisées correspond au passage en charges de diverses marques non utilisées et devenues sans objet

#### **4.03 - Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Lors de la première application des normes IFRS, le Groupe a opté pour la réévaluation de certaines immobilisations comme décrit au paragraphe 3-1 a, les justes valeurs devenant ainsi le coût historique par convention. Les autres immobilisations ont été conservées à leur coût d'entrée historique.

Le groupe applique la méthode de comptabilisation des immobilisations par composants.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations et sont calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens, ces dernières pouvant être adaptées en fonction du degré d'utilisation des biens.

Aucune valeur résiduelle n'a été retenue en l'absence d'élément permettant de les déterminer de façon fiable.

Les durées d'amortissement en mode linéaire retenues par le groupe sont les suivantes :

Types d'immobilisations Corporelles	Durées
Immeubles à usage de bureau	50 ans
Constructions et aménagements :	
- Gros Œuvre	30 ans
- Clos/Couverts	30 ans
- Lots techniques	20 ans
- Second Œuvre	10 ans
Installations techniques	10 ans
Matériels techniques	5 à 10 ans
Autres Immobilisations Corporelles	5 à 10 ans

#### **Location financement**

Les biens utilisés par le groupe dans le cadre d'un contrat de location financement sont traités dans le bilan et le compte de résultat consolidé comme s'ils avaient été acquis par emprunt. En conséquence, les postes d'immobilisations corporelles incorporent les montants financés à l'origine par le bailleur en contrepartie d'un emprunt inscrit au passif.

Les annuités de loyer sont éliminées et remplacées :

- par une dotation aux amortissements correspondant aux immobilisations concernées,
- par une charge financière relative à l'emprunt.

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit (montants en milliers d'Euros) :

#### Variation des Immobilisations Corporelles

	31/12/08	Augmentation	Diminution	31/12/09
<b>VALEURS BRUTES</b>				
Terrains	2 075			2 075
Terrains en Crédit-bail	1 279			1 279
Constructions	20 210	109	- 2	20 316
Constructions en Crédit-bail	10 380			10 380
Installations techniques matériel/outillage	12 363	307	- 38	12 632
Autres immobilisations corporelles	8 218	682	- 724	8 175
En Cours, avances et acomptes	89	- 74		15
<b>TOTAL</b>	<b>54 614</b>	<b>1 024</b>	<b>- 764</b>	<b>54 873</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>				
Terrains	54	9		63
Terrains en Crédit-bail				
Constructions	11 289	928	- 10	12 206
Constructions en Crédit-bail	4 291	392		4 683
Installations techniques matériel/outillage	10 705	615	- 694	10 626
Autres immobilisations corporelles	6 191	618	- 50	6 759
En Cours, avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>	<b>32 530</b>	<b>2 562</b>	<b>- 754</b>	<b>34 338</b>
<b>VALEURS NETTES</b>				
Terrains	2 021	- 9		2 011
Terrains en Crédit-bail	1 279			1 279
Constructions	8 921	- 818	8	8 111
Constructions en Crédit-bail	6 089	- 392		5 697
Installations techniques matériel/outillage	1 658	- 308	656	2 006
Autres immobilisations corporelles	2 027	63	- 674	1 416
En Cours, avances et acomptes	89	- 74		15
<b>TOTAL</b>	<b>22 084</b>	<b>- 1 538</b>	<b>- 11</b>	<b>20 535</b>

Les principaux investissements concernent l'aménagement et l'équipement des sites industriels ainsi que l'aménagement de locaux commerciaux.

#### 4.04 - Actifs financiers disponibles à la vente

Ils sont essentiellement constitués par la participation dans la société Executive Development soit 119 milliers d'euros laquelle a été dépréciée pour 117 milliers d'euros compte tenu de la valeur probable de réalisation de cet actif.

#### 4.05 - Autres Actifs financiers non courants

Ils comprennent divers prêts et dépôts et cautionnements versés ainsi que les avances en compte courant à la société Executive Development pour 164 milliers d'euros lesquelles sont intégralement provisionnées.

#### 4.06 - Impôts Différés Actifs

Ils proviennent des impôts différés constatés au titre des filiales étrangères dès lors que celles-ci présentent une rentabilité durablement positive et/ou que le calendrier de consommation de ces impôts peut s'effectuer dans un délai raisonnable.

Ils se répartissent comme suit (montants en milliers d'euros) :

	31/12/09	31/12/08	Variation
ALÈS GROUPE USA	297	468	- 171
ALÈS GROUPE ITALIE	465	419	46
<b>TOTAL</b>	<b>762</b>	<b>887</b>	<b>- 125</b>

Le groupe dispose de 5 601 K euros de déficits reportables. Les échéances de ces déficits se situent en 2012 pour 86 K euros, en 2013 pour 10 K euros, en 2014 pour 14 K euros et le solde au-delà de 2014.

#### 4.07 - Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Prix Moyen Pondéré

Les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation dès lors que la valeur probable de réalisation devient inférieure au prix de revient. Il s'agit essentiellement de produits dont la péremption devient probable ou de produits dont la commercialisation est arrêtée ou décidée.

Les stocks s'analysent comme suit : en Milliers d'Euros

	Valeur brute 31/12/09	Dépréciation 31/12/09	Valeur nette 31/12/09	Valeur nette 31/12/08	Variation
Matières premières et composants	11 582	- 2 345	9 237	12 505	- 3 268
En cours	700	- 118	582	731	- 149
Produits finis	11 600	- 1 167	10 433	16 553	- 6 120
<b>TOTAL</b>	<b>23 882</b>	<b>- 3 630</b>	<b>20 252</b>	<b>29 789</b>	<b>9 537</b>

Au 31 12 2009, les dotations aux dépréciations des stocks s'élèvent à 304 milliers d'euros et les reprises à 2 463 milliers d'euros.

La méthode de valorisation utilisée par le groupe exclut tout risque de surévaluation des stocks du à la sous activité industrielle constatée en 2009



#### 4.08 - Créances courantes

Les créances courantes s'analysent comme suit en Milliers d'Euros

	Valeur brute 31/12/09	Dépréciation 31/12/09	Valeur nette 31/12/09	Valeur nette 31/12/08 retraîtée	Variation
Créances Clients	46 360	- 1 193	45 167	45 826	- 659
Impôts courants actifs (1)	2 666		2 666	3 834	- 1 168
Autres créances courantes (2)	3 834		3 834	3 956	- 122
Charges Constatées d'avance (3)	1 598		1 598	1 054	544
Autres Actifs Financiers Courants (4)	829		829	1 122	- 293
<b>TOTAL</b>	<b>55 287</b>	<b>- 1 193</b>	<b>54 094</b>	<b>55 792</b>	<b>- 1 698</b>

(1) Ce poste est composé essentiellement des acomptes d'impôt versés par la holding pour 2 053 milliers d'euros et par la filiale Italienne pour 561 milliers d'euros.

(2) Les autres créances courantes incluent les créances sur l'Etat au titre de la TVA pour 2 834 milliers d'euros

(3) Conformément à l'amendement de la norme IAS38, les charges constatées d'avance ne comprennent plus les échantillons et PLV non encore consommés lesquels sont désormais inscrits en charge dès l'achat. Le montant net des échantillons et PLV inscrits en charges constatées d'avance au 31/12/08 a été retraité en diminution des capitaux propres pour 5 754 milliers d'euros (3 740 milliers d'euros nets des impôts différés).

(4) Les autres actifs financiers courants correspondent à des créances clients encaissées mais non encore disponibles sur le marché allemand.

#### 4.09 - Instruments dérivés actifs

Le montant inscrit en instrument dérivé actif correspond à la valorisation au 31 décembre 2009 des opérations de couverture de change sur les activités commerciales et les prêts à court terme en devises accordés à certaines filiales.

#### 4.10 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste regroupe les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et les placements mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentant pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

L'essentiel des parts d'OPCVM au 31 décembre 2009 provient de la société mère, leur coût historique correspond à la juste valeur, compte tenu de la cession puis du rachat au 31/12/2009 du portefeuille.

Les découverts bancaires sont inclus dans le poste « Emprunts et dettes financières part à moins d'un an ».

#### 4.11 - Actifs relevant d'activités arrêtées

Néant au 31 décembre 2009.

#### 4.12 - Opérations en devises et risque de change

Le groupe facture ses filiales étrangères hors zone euro dans leur devise. Ces facturations sont couvertes systématiquement par des ventes à terme.

De plus, les budgets de vente à ces filiales sont couverts par des options dès lors qu'ils représentent un risque jugé significatif. Au 31 décembre 2009, le budget de ventes du 1<sup>er</sup> semestre 2010 est couvert à hauteur de 3 000 000 USD par des tunnels dont les limites sont les suivantes :

- 750 000 USD : 1,46/1,2865 échéance 31/03/10
- 750 000 USD : 1,50/1,2880 échéance 31/03/10
- 750 000 USD : 1,46/1,2975 échéance 30/06/10
- 750 000 USD : 1,50/1,3290 échéance 30/06/10

Le groupe accorde également des prêts à court terme en devises à certaines filiales de distribution. Ces prêts sont couverts par des opérations à terme

Les instruments de couverture de change sont valorisés et présentés conformément aux normes IAS 32/39. L'application de ces règles au groupe est décrite au § 3.1 c.

Les instruments de couverture sur les prévisions de facturation en devises portant sur des flux inter compagnies, la variation de leur valorisation a été intégralement portée en résultat.

Position de change au 31 décembre 2009	Montants en milliers de devises			
	USD	CAD	PLN	GBP
Actifs en devises	7 014	456	368	573
Passifs en devises				
Position Nette avant gestion	7 014	456	368	573
Position de couverture	7 385	410	380	70
Position Nette après gestion	- 371	46	- 12	503

Comme précédemment indiqué, le risque principal concerne l'USD. La facturation à la filiale ALES GROUPE INC est estimée à 7000 milliers d'USD par an. Le cours moyen constaté en 2009 est de 1,3936. Sur la base des couvertures existant au 31 décembre 2009, une variation de plus ou moins 10 % de l'USD par rapport à ce cours moyen aurait les effets suivants sur la marge consolidée

Cours moyen USD 2010	Montants en milliers d'euros
	Effet sur la marge
1,53296	- 787
1,25424	+ 869

Les filiales étrangères facturent la totalité de leurs clients en devise locale.

Les chiffres d'affaires réalisés localement au 31/12/2009 sont les suivants :

	Montants en milliers de devises	
	Montants	Devise
USA	19 568	USD
Allemagne	9 179	Euro
Italie	36 543	Euro
Belgique	3 403	Euro
Angleterre	1 324	GBP
Canada	3 588	CAD
Espagne	2 393	Euro
Pologne	7 716	PLN
Portugal	5 940	Euro

## 4.2 - Notes sur le passif consolidé

### 4.21 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

	Montants en Milliers d'Euros		
	31/12/09	31/12/08	Variation
Provisions pour litiges et charges diverses (1)	1 636	1 716	- 80
Provisions pour indemnités de fin de carrière et médailles du travail (2)	2 775	3 055	- 280
<b>TOTAL</b>	<b>4 411</b>	<b>4 771</b>	<b>- 360</b>

(1) Ces provisions concernent des résiliations de contrats avec des agents sur le marché Italien pour 994 milliers d'euros, les charges liées à la fermeture du local de formation situé rue de la Boétie à Paris pour 275 milliers d'euros (loyers restant à courir et la dépréciation du droit au bail), des litiges prud'homoux pour 70 milliers d'euros et divers risques et litiges sans incidence majeure.

(2) Provisions pour indemnités de fin de carrière et médailles du travail.

Il existe dans le Groupe des régimes de retraite créant des engagements différés en France et en Italie.

Le montant des indemnités de fin de carrière incluant les médailles du travail a été évalué au 31/12/09 à 2 469 milliers d'Euros pour les sociétés françaises et 306 milliers d'euros pour la filiale Italienne contre 2 812 et 243 milliers d'Euros au 31/12/08.

En France, le Groupe a pris des engagements vis-à-vis de ses salariés en matière de retraite et de médailles du travail.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant la période de travail des salariés font l'objet d'une provision évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise et est actualisée.

Compte tenu des dispositions de la convention collective, le calcul des engagements pour indemnités de retraite prend en compte, pour chaque employé, les éléments suivants :

- le salaire
- l'ancienneté
- des catégories d'âge conformes aux normes du secteur d'activité
- une probabilité de départ à l'âge de 65 ans
- un taux de rotation par catégorie d'âge
- un taux annuel moyen d'évolution des salaires
- un taux d'actualisation

Pour la clôture des comptes au 31 décembre 2009, les paramètres suivants ont été utilisés :

Taux d'actualisation : 5,09% (taux de rendement des obligations de première catégorie : iBoxx € Corporates AA 10+). Au 31 décembre 2008, le groupe avait utilisé un taux d'actualisation de 3,50 %. L'évolution de la provision pour Indemnité de fin de carrière est principalement due à cette variation du taux d'actualisation.

Taux annuel moyen d'augmentation des salaires : 1,50 %.

Les tables de mortalité et de turn over sont celles de l'INSEE et de l'INED.

Enfin, les provisions pour indemnités de retraite des sociétés Françaises sont calculées charges sociales incluses avant impôt différé.

Aucun autre engagement, et notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées, n'a été contracté au profit des dirigeants, des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

### 4.22 - Dettes financières et risques sur endettement

Le montant des Dettes Financières ventilé par échéance s'analyse comme suit :

en Milliers d'Euros

	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total à plus d'1 an 31.12.09	Total 31.12.09	Total 31.12.08
Emprunts Bancaires à Moyen Terme	9 202	11 413	82	11 495	20 698	21 991
Crédit baux	753	956		956	1 709	2 473
Emprunts Bancaires à Court Terme et intérêts courus sur emprunts	2 595				2 595	58
Banques créditrices et Intérêts courus	1 866				1 866	1 215
Participation et autres emprunts	392	2 308		2 308	2 700	2 873
<b>TOTAL</b>	<b>14 808</b>	<b>14 677</b>	<b>82</b>	<b>14 759</b>	<b>29 565</b>	<b>28 610</b>

### Dettes Financières assorties de Covenants

Un certain nombre de lignes de crédit bancaires sont assorties de covenants

Milliers d'Euros

Montant à l'origine	Capital restant dû	Échéance Finale	Descriptif des covenants
30 000,0	4 000,0	31/12/10	Dettes Financière Nette Consolidée/ Capacité d'autofinancement Consolidée < 5,5 Dettes Nette Consolidée/Fonds Propres Consolidés < 0,9 <sup>(1)</sup>
5 000,0	250,0	10/03/10	Endettement à moyen et long terme/Capacité d'autofinancement < 5 Dettes à moyen et long terme/Fonds propres < 1
3 000,0	900,0	01/04/11	Dettes Nette Consolidée/Ebitda Consolidé <= 3 Dettes Nette Consolidée/Fonds Propres Consolidés <= 1
3 000,0	1 577,9	02/04/12	Dettes Nette Consolidée/Ebitda Consolidé < 3 Dettes Nette Consolidée/Fonds Propres Consolidés < 1
5 000,0	3 250,0	01/02/13	Dettes MLT + crédit baux/CAF consolidée < 5 Dettes MLT + crédit baux/Fonds propres consolidés < 1
5 000,0	3 500,0	01/04/13	Dettes Financière Nette Consolidée/Ebitda Consolidé <= 3 Dettes Financière Nette Consolidée/Fonds Propres Consolidés <= 1
3 000,0	2 570,7	03/03/14	Dettes Financière Nette Consolidée/Ebitda Consolidé < 3 Dettes Financière Nette Consolidée/Fonds Propres Consolidés < 1

(1) ces ratios sont mesurés semestriellement. Par ailleurs, 605 263 titres Ales groupe sont nantis au profit de la banque Natixis en garantie de ce prêt bancaire.

### Dettes couvertes par des sûretés

	en Milliers d'Euros
Privilège de prêteur de deniers 1 <sup>er</sup> rang	356
Caution	262
<b>Total</b>	<b>618</b>

### Couverture du risque de taux

A l'exception d'un emprunt à taux fixe, dont le capital restant dû est de 356 millions d'euros, les intérêts de la totalité des crédits bancaires et des crédits baux sont indexés sur une référence variable Euribor.

Le groupe a mis en place des couvertures du risque de taux pour certaines des lignes de crédit moyen terme en cours au 31/12/09. Les lignes de crédit concernées par les opérations de couverture sont les suivantes :

La ligne de crédit de 30 000 K euros dont le capital restant dû au 31/12/09 est de 4 000 K euros est couverte jusqu'à son échéance par un tunnel défini comme suit :

- Si euribor 3 mois < 2,50% le Groupe paye 2,50%
- Si 2,50% < euribor 3 mois < 4,50% le Groupe paye euribor 3 mois
- Si euribor 3 mois > 4,50% le Groupe paye 4,50%

La ligne de crédit de 5 000 K euros mise en place en 2008 dont le capital restant dû au 31/12/09 est de 3 250 K euros est couverte jusqu'au 02/05/2011 par un tunnel défini comme suit :

- Si euribor 3 mois < 2,70% le Groupe paye 2,70%

- Si 2,70% < euribor 3 mois < 4,50% le Groupe paye euribor 3 mois

- Si euribor 3 mois > 4,50% le Groupe paye 4,50%

La ligne de crédit de 5 000 K euros mise en place en 2008 dont capital restant dû au 31/12/09 est de 3500 K euros est couverte jusqu'au 01/04/2011 par un tunnel défini comme suit :

- Si euribor 3 mois < 2,60% le Groupe paye 2,60%
- Si 2,60% < euribor 3 mois < 4,50% le Groupe paye euribor 3 mois
- Si euribor 3 mois > 4,50% le Groupe paye 4,50%

Les autres lignes de crédit ne font pas l'objet d'opérations de couverture de taux.

Les instruments de couverture de taux sont valorisés et présentés conformément aux normes IAS 32/39.

Au 31 décembre 2009, la valorisation des instruments de couverture de taux est inscrite sur la ligne **Instruments dérivés passifs – non courant** pour 161,9 millions d'euros.

Au 31/12/2009 sur la base de l'endettement net et des couvertures existantes, une variation de l'euribor 3 mois aurait les effets suivants sur le résultat financier : **en Milliers d'Euros**

Evolution euribor 3 mois	Résultat financier
+ 100 bp	64
- 100 bp	- 45

#### 4.23 - Engagements hors bilan

Au titre de divers contrats, le groupe est engagé vis-à-vis de tiers sur des durées variables.

Les principaux engagements s'établissent comme suit :

en Milliers d'Euros

	A moins de 1 an	Entre 1 et 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Locations Immobilières	2 146	4 299	34	6 479
Locations de matériels	988	859		1 847
Autres engagements	525			525
<b>Total Engagements bruts</b>	<b>3 659</b>	<b>5 158</b>	<b>34</b>	<b>8 851</b>
Engagements reçus sur Locations immobilières	- 108			- 108
<b>Total engagements nets</b>	<b>3 551</b>	<b>5 158</b>	<b>34</b>	<b>8 742</b>

#### 4.24 - Impôts différés passifs

Les impôts différés passifs au 31/12/2009 comprennent les impôts différés constatés sur la valeur nette des survaleurs affectées aux marques pour 13 841 milliers d'euros.

Le solde soit - 2 176 milliers d'euros correspond à la position nette d'impôts différés constatée sur l'ensemble des sociétés françaises intégrées fiscalement.

#### 4.25 - Instruments dérivés passifs

Les instruments dérivés passifs non courants soit 161,9 milliers

d'euros correspondent à la valorisation au 31 décembre 2008 des instruments de couverture de taux mis en place par le Groupe.

Les instruments dérivés passifs courants soit 78,2 milliers d'euros correspondent aux instruments de couverture de change non éligible à la comptabilité de couverture.

#### 4.26 - Passifs relevant d'activités arrêtées

Néant au 31 décembre 2009.

### 4.3 - Notes sur le compte de résultat consolidé

#### 4.31 - Analyse des frais opérationnels

Les frais opérationnels incluent notamment les frais par nature suivants :

en Milliers d'Euros

	31/12/09	31/12/08 retraité	Variation
Frais de personnel	48 553	48 169	384
Participation	441	904	- 463
Dotation aux amortissements des immobilisations	3 021	2 961	60
Dotation nette aux provisions sur actif circulant	- 2 200	928	- 3 128

#### 4.32 - Autres Charges et autres Produits

en Milliers d'Euros

	31/12/09	31/12/08 retraité
Frais de restructuration	- 690	- 1 126
Dotation et reprise de provisions sur litiges prud'homaux		
Dotation de provisions pour IFC		- 289
Redressements fiscaux (2)	- 347	
Abandon local de formation La Boétie		- 464
Réorganisation logistique USA (3)	- 412	
Divers	- 151	- 537
<b>Total Autres Charges</b>	<b>- 1 600</b>	<b>- 2 417</b>

en Milliers d'Euros

	31/12/09	31/12/08 retraité (1)
Produit exceptionnel litige prestataire logistique Italie		403
Produit sur litige produit Italie	181	
Crédit d'impôt recherche	306	478
Produits divers	371	551
Reprise de provisions pour IFC	353	
<b>Total Autres Produits</b>	<b>1 211</b>	<b>1 432</b>

(1) Conformément à IAS20, l'économie d'impôt résultant du crédit d'impôt recherche est enregistrée en Autres Produits et Charges. Il en résulte pour l'exercice 2008 un retraitement de 478 milliers d'euros du poste impôt sur les bénéfices au poste des Autres Produits et Charges.

(2) Au premier semestre 2009, la société Laboratoires Ducastel a fait l'objet d'un contrôle fiscal. Les redressements se rapportent principalement à un rappel de taxes locales au titre des locaux situés à Castelfranc.

(3) Afin d'améliorer la qualité de son service aux clients, la filiale Ales group USA a changé de prestataire logistique. A ce titre, elle a enregistré des charges non récurrentes au titre du déménagement et des frais de rupture du contrat avec le précédent prestataire.

#### 4.33 - Résultat financier

en Milliers d'Euros

	31/12/09	31/12/08	Variation
Frais Financiers sur emprunts moyen et long terme	- 411	- 1 196	785
Frais Financiers sur Crédit baux	- 70	- 171	101
Variation de juste valeur des couvertures de taux	44	- 52	96
Frais Financiers sur crédits court terme	- 20	- 14	- 6
Produits de cession de valeurs mobilières et autres placements	242	492	- 250
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>- 215</b>	<b>- 942</b>	<b>727</b>
Commissions et frais bancaires	- 737	- 659	- 78
Autres frais financiers	- 379	- 426	47
Produits de cession d'actifs disponibles à la vente			
Variation de juste valeur des actifs financiers			
Produits financiers divers	86	45	41
<b>Autres Produits et charges financiers</b>	<b>- 1 030</b>	<b>- 1 040</b>	<b>10</b>
Résultat de change courant	- 396	- 83	- 313
Variation de juste valeur des couvertures de change	- 9	- 26	17
<b>Résultat de change</b>	<b>- 405</b>	<b>- 109</b>	<b>- 296</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>- 1 650</b>	<b>- 2 091</b>	<b>441</b>

#### 4.34 - Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt comprend :

- l'impôt exigible de la période, qui inclut les droits fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés au règlement de cet impôt.
- L'impôt différé, qui résulte de différences temporaires d'impositions.

Les retraitements propres à la consolidation, ainsi que les écarts entre les résultats sociaux et fiscaux ou entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs constituent des différences temporaires d'imposition.

Ces impositions différées sont traitées selon la méthode du « report variable ». Elles sont comptabilisées selon le taux d'imposition en vigueur. Les variations liées au taux sont enregistrées en résultat sauf lorsque ces variations concernent des éléments antérieurement comptabilisés en capitaux propres.

Toutes les impositions différées en résultant figurent à l'actif ou au passif du bilan. Ils sont compensés entre eux quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal.

Une convention d'intégration fiscale a été signée fin 1995 entre ALES GROUPE et certaines sociétés du Groupe.

Pour l'exercice 2008, l'ensemble des sociétés françaises membres du Groupe et soumises à l'impôt sur les sociétés est intégré fiscalement.

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le groupe comptabilise la taxe professionnelle en charges opérationnelles.

Compte tenu des nombreux débats sur la qualification de cette cotisation et des incertitudes relatives à la méthode de détermination de l'impôt différé (base et taux) existants au moment de l'arrêté des comptes, le groupe préfère attendre une clarification de la doctrine pour se prononcer sur un éventuel traitement comptable de la CVAE différent de celui de la taxe professionnelle.

Le groupe précise par ailleurs que la qualification ou non en tant qu'impôt de la CVAE n'a pas d'incidence significative sur la lecture des comptes au 31/12/2009.

Charge d'impôt	en Milliers d'Euros		
	31/12/09	31/12/08	Variation retraité (1)
Impôts exigibles	2 523	6 228	- 3 705
Impôts différés	1 376	- 214	1 590
<b>Total Charge d'impôt</b>	<b>3 899</b>	<b>6 014</b>	<b>- 2 115</b>

(1) voir paragraphe 4.32

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective

	en Milliers d'Euros	
	31/12/09	31/12/08
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	10 773	14 720
Charge d'impôt théorique (*)	3 645	5 042
Impact des charges définitivement non taxables	65	65
Impact des produits non taxables (CIR)	- 103	- 164
Impact taux d'impôt différent des filiales étrangères	155	981
Ajustement du taux d'impôt différé		
Divers	137	90
<b>Impôt effectif</b>	<b>3 899</b>	<b>6 014</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>36,2 %</b>	<b>40,9 %</b>

(\*) 33,84 % au 31/12/09 et 34,25 % au 31/12/08 (taux interne ressortant de l'intégration fiscale)

#### 4.35 - Résultat des activités arrêtées

Néant sur l'exercice 2009.

#### 4.36 - Résultat par action

Le résultat consolidé – part du groupe de l'exercice 2009 s'élève à 6 921 301 euros.

Le résultat par action soit 0,49 euro résulte de la division de ce résultat par le nombre d'actions ordinaires existant à la clôture de l'exercice soit 14 121 291 actions.

Le résultat dilué par action est identique au résultat par actions, l'ensemble des BSA qui existait au 31/12/08 ayant été exercé ou devenu caduc au 31/03/2009.

#### 4.4 - Notes sur le Tableau de Flux Consolidé

La variation des différentes composantes du Besoin en fonds de Roulement est présentée de façon détaillée dans le tableau de flux consolidé

##### 4.41 - Analyse de la trésorerie Nette

La trésorerie nette s'analyse comme suit : en Millions d'Euros

	31/12/09	31/12/08	Variation
Intérêts courus			
OPCVM non disponibles			
OPCVM disponibles (1)	20,7	12,6	8,1
Comptes bancaires - actif	7,9	8,9	- 1,0
<b>Total Trésorerie Brute</b>	<b>28,6</b>	<b>21,5</b>	<b>7,1</b>
Intérêts courus			
Lignes de crédit CT utilisées	2,6		2,6
Comptes bancaires – passif	1,9	1,2	0,7
<b>Total Trésorerie Passif</b>	<b>4,5</b>	<b>1,2</b>	<b>3,3</b>
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>24,1</b>	<b>20,3</b>	<b>3,8</b>

(1) Les OPCVM disponibles sont constituées de SICAV de trésorerie ou assimilés immédiatement liquides et sans risque en capital. L'horizon de placement est inférieur à 3 mois.

##### 4.42 - Lignes de crédit non utilisées

Au 31 décembre 2009, le groupe disposait de lignes de crédit non utilisées.

Elles s'analysent comme suit : en Millions d'Euros

Escompte clients	11,6
Crédits de trésorerie mobilisables sous forme de billets à ordre	2,1
Lignes de découvert	3,5
<b>Total</b>	<b>17,2</b>

##### 4.43 - Flux de trésorerie concernant la capacité de production

Le montant des investissements réalisés sur les sites de production de Bezons et de Castelfranc s'élève à 0,5 millions d'euros. Il s'agit, pour l'essentiel, d'investissements destinés à améliorer la productivité.

##### 4.44 - Flux de trésorerie concernant les activités arrêtées

Néant sur l'exercice 2009.

#### 4.5 - Autres informations sur les états financiers

##### 4.51 - Informations par secteurs opérationnels

L'application par le groupe de la norme IFRS 8 en remplacement de la norme IAS 14 n'implique pas de

modification significative de présentation de l'information sectorielle.

L'information sectorielle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le **Principal Décideur Opérationnel** (le Président-Directeur Général) pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance.

Les informations du reporting sont préparées en conformité avec les principes comptables suivis par le Groupe.

La performance de chaque secteur est évaluée sur la base du chiffre d'affaires (Produits des activités ordinaires), des frais marketing et commerciaux et du résultat opérationnel.

La conduite des opérations du Groupe est organisée par secteurs géographiques selon le découpage suivant :

- Le secteur France comprend les activités commerciales

réalisées sur le marché Français ainsi que les activités industrielles, logistiques et de recherche et développement.

- Le secteur **Grand Export** comprend les activités commerciales vers les distributeurs export

- Le secteur **Filiales Europe** correspond à l'activité commerciale réalisée en Europe par les filiales de distribution du Groupe

- Le secteur **Filiales Amérique** correspond à l'activité commerciale réalisée en Amérique du Nord par les filiales de distribution du Groupe

- Les éléments **non affectés** sont constitués des frais de fonctionnement de la société mère et de la structure en charge de la gestion des marques. Ils comprennent également les autres revenus et charges qui ne relèvent pas d'un secteur géographique donné.

#### a – Informations sur le compte de résultat

en Millions d'Euros

	France		Grand Export		Fil. Europe		Fil. Amérique		Non Affectés (3)		Eliminations		Consolidé	
	12/09	12/08	12/09	12/08	12/09	12/08	12/09	12/08	12/09	12/08	12/09	12/08	12/09	12/08 retraité
Produits externes	64,7	65,8	22,3	27,6	61,3	60,6	16,3	17,0					164,6	171,0
Produits inter secteurs (1)	31,6	34,0									- 31,6	- 34,0		
Produits des activités ordinaires	96,3	99,8	22,3	27,6	61,3	60,6	16,3	17,0			- 31,6	- 34,0	164,6	171,0
Frais Marketing et Commerciaux	26,0	30,9	4,3	2,9	20,8	22,7	7,6	7,9					58,7	64,4
Résultat Opérationnel (2)	4,1	1,4	3,1	7,2	8,4	10,3	- 1,4	- 0,5	- 1,9	- 1,7			12,4	16,8
Charges sans contrepartie de trésorerie (4)	- 0,5	3,1			0,3	0,4	0,2	0,3					-	3,8

Commentaires :

(1) Les produits inter secteurs de la France correspondent aux cessions de la France aux filiales de distribution internationales

(2) Pour chaque zone, le résultat opérationnel correspond à la contribution de l'ensemble des activités commerciales de la zone au résultat opérationnel consolidé

(3) Le résultat opérationnel non affecté est constitué des frais de fonctionnement de la société mère et de la structure en charge de la gestion des marques ainsi que des autres produits et charges non directement affectables à un secteur géographique.

(4) Les charges sans contrepartie de trésorerie correspondent à la somme des dotations aux amortissements et des dotations et reprises de provisions sur actifs et pour risques et charges.

#### b – Autres Informations

Le tableau présente les principaux postes du bilan qui font l'objet d'un suivi opérationnel par zones

en Millions d'Euros

	France		Grand Export		Fil. Europe		Fil. Amérique		Autes Non Affectés (1)		Eliminations et Retraitements		Consolidé	
	12/09	12/08	12/09	12/08	12/09	12/08	12/09	12/08	12/09	12/08	12/09	12/08	12/09	12/08
Clients	23,3	42,2	9,8	9,6	20,8	19,5	2,4	2,0	4,8	4,7	-16,0	-32,2	45,1	45,8
Stocks	16,9	25,7			3,9	6,0	3,2	3,3			-3,7	- 5,2	20,2	29,8
Fournisseurs	19,2	27,7			7,4	19,1	0,6	7,3	1,1	0,6	-13,3	-32,2	15,0	22,6
Dette financière Nette	16,1	37,3			0,2	- 5,3	3,1	- 0,9	- 18,4	- 23,8			1,0	7,2
Investissements	1,2	1,3			0,3	2,8	0,4	0,1					1,9	4,2

Commentaires :

Les informations présentées correspondent à la contribution de chaque zone aux postes concernés du bilan consolidé avant éliminations. Les éliminations intercompagnies sont présentées globalement dans la colonne prévue à cet effet.

1) Les créances clients non affectées correspondent aux créances détenues par les entités holding sur les sociétés opérationnelles du groupe au titre des prestations de services qu'elle leur facture.

Les montants inscrits en Dette Financière Nette correspondent aux créances financières nettes des entités holding sur les sociétés opérationnelles du groupe.

#### 4.52 - Effectifs

L'effectif moyen au cours de l'exercice, pour les sociétés consolidées par intégration globale est le suivant :

	Total au 31/12/09
Cadres	129
Commerciaux	103
Agents de maîtrise	136
Employés	34
Ouvriers	132
<b>Effectif moyen total France</b>	<b>534</b>
<b>Effectif moyen total Groupe</b>	<b>803</b>

#### 4.54 - Transactions avec les parties liées.

Les parties liées sont :

- les sociétés mères
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité.
- les filiales
- les entreprises associées
- les co-entreprises
- les membres du conseil d'administration et membres du comité de direction

##### 1) Transactions avec la société mère

Les comptes d'Ales Groupe sont intégrés dans les comptes consolidés établis par la société AVILA, sise au 35 avenue Franklin Roosevelt - 75008 Paris (N° Siret : 44968717700013) et dont la date de clôture est le 31 Décembre 2009.

En 2008, la société AVILA a perçu d'Ales Groupe des dividendes pour un montant de 3 987 510 euros.

Par ailleurs, la société Ales Groupe a facturé des prestations de services administratives à la société AVILA pour 20 000 euros au cours de l'exercice 2009.

##### 2) Transaction avec les co-entreprises et les entreprises associées

La filiale Laboratoire Ducastel a consenti une avance de 164 239 euros à la société Executive Development dont elle détient 19% du capital. Compte tenu de la faible probabilité du recouvrement total de cette créance, cette avance a été intégralement provisionnée.

##### 3) Rémunérations brutes allouées aux organes d'administration et de direction

Montants en euros	31/12/09	31/12/08
Montant des rémunérations allouées	1 115 224	1 657 874
Autres avantages	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>1 115 224</b>	<b>1 657 874</b>
Options d'actions du Groupe détenues par les organes de Direction	Néant	Néant
<b>Prêts accordés</b>		<b>48 940</b>

#### 4.55 - Capital social

##### a - Gestion du capital

L'objectif du Groupe en termes de gestion des capitaux propres est de préserver les capacités de financement nécessaires à son développement.

Par ailleurs, le Groupe porte attention au niveau et à la régularité des dividendes versés aux porteurs d'actions.

Ales Groupe a mis en œuvre fin 2008 un contrat de liquidité conformément à la charte de déontologie élaborée par l'Association Française des Entreprises d'Investissement-AFEI afin de s'assurer de l'animation du marché des titres de la société.

Dans le cadre d'un programme de rachat approuvé en assemblée générale ordinaire, Ales Groupe est autorisée à procéder à l'achat d'actions de la société en vue notamment :

- de couvrir les plans d'options d'achat et/ou de souscription d'actions,
- de les attribuer gratuitement aux salariés et aux dirigeants,
- de faire assurer l'animation du marché par un prestataire de services d'investissements intervenant en toute indépendance dans le cadre du contrat de liquidité conclu,
- de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- et de les annuler dans la limite d'un nombre maximal ne pouvant excéder 10% du capital social.

En vertu des autorisations données au Conseil d'administration, le montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées, immédiatement ou à terme, autrement que par incorporation de bénéfices, réserves ou primes, ne doit pas excéder une valeur nominale de 15 M€.

##### b - Capital social

Le capital social de la société ALES GROUPE est de 28 242 582 Euros au 31/12/09. Il est composé de 14 121 291 actions d'une valeur nominale de 2 euros.

#### 4.56 – Honoraires des Commissaires aux comptes (article 3 du décret N° 2008-1487 du 30/12/2008)

Les honoraires des Commissaires aux Comptes enregistrés en charges en 2009 s'élèvent à 464 545 euros pour les sociétés Françaises et à 166 732 euros pour les filiales internationales du groupe.



### 2.3 - Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2009

SOCIÉTÉS	Adresses et numéro SIREN	% INTÉRÊT	% CONTRÔLE	MÉTHODE
ALÈS GROUPE	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 399 636 323			Société consolidante
LABORATOIRES PHYTOSOLBA	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 692 022 213	99,99	99,99	Intégration Globale
LABORATOIRES LIERAC	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 301 639 878	99,98	99,99	Intégration Globale
PARFUMS CARON	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 562 108 977	100,00	100,00	Intégration Globale
LABORATOIRE DUCASTEL	27, avenue de la Bastide 46140 CASTELFRANC 310 602 313	99,99	100,00	Intégration Globale
CASTER	35, avenue Franklin Roosevelt 75008 PARIS 310 710 686	100,00	100,00	Intégration Globale
PHYTALES	89, rue Salvador Allende 95870 BEZONS 340 062 231	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE INDUSTRIE	89, rue Salvador Allende 95870 BEZONS 433 722 147	99,99	100,00	Intégration Globale
ALES GROUP INC	1350 Avenue of the Americas 6 <sup>th</sup> floor NEW YORK NY 10019 USA	84,28	84,29	Intégration Globale
ALES GROUPE COSMETIC GmbH	Schwanheimer Strasse, 113 60528 FRANKFURT AM MAIN ALLEMAGNE	99,99	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE ESPANA	Calle José Ortega y Gasset, 11 MADRID 28006 ESPAGNE	99,99	99,99	Intégration Globale
ALES GROUPE ITALIA S.p.A.	Largo Donegani, 2 20121 MILANO ITALIE	99,83	99,85	Intégration Globale
ALES GROUPE BENELUX SPRL	45, rue Victor Allard 1180 BRUXELLES BELGIQUE	99,73	99,75	Intégration Globale
ALES GROUPE UK Ltd	9, Risborough Street LONDON SE10HF GRANDE-BRETAGNE	99,99	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE CANADA	1255 rue University MONTREAL QUEBEC H3B 3B6 CANADA	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE POLSKA	Nowoursynowska 95 02-797 WARSZAWA POLAND	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE PORTUGAL	Rua do Campo Alegre N° 830 8° andar, sala 37 - 4150-171 PORTO PORTUGAL	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE SUISSE	Centre Regus Aéroport 18 avenue Louis Casai 1209 GENEVE SUISSE	100,00	100,00	Intégration Globale



# Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ALES GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.3 de l'annexe relative aux changements de méthodes qui expose les impacts de l'application des normes IAS 1 révisée, IFRS 8, IFRIC 13 et des amendements de la norme IAS 38.

## II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Estimations comptables :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe des indices de perte de valeur en cours d'exercice selon les modalités décrites dans les notes 4.01 et 4.02 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à :

- vérifier les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation,
- examiner les hypothèses utilisées en interne,
- examiner, notamment, la validité et l'application en 2009 de la méthode utilisée par l'expert indépendant en 2005, sur la marque CARON,
- s'assurer d'une information appropriée dans les notes annexes.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

### Changements de méthodes :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié notamment que les changements de méthodes mentionnés en I ci-dessus, sont justifiés et que leurs effets sont correctement calculés et présentés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 15 avril 2010

COFACOM  
Daniel CHABOUD

CAILLIAU DEDOUT ET ASSOCIÉS  
Didier CARDON

Commissaires aux comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

# Rapport des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235  
du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration  
de la société ALES GROUPE

Mesdames, Messieurs, les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ALES GROUPE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et,
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en

œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

## AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 15 avril 2010

COFACOM  
Daniel CHABOUD

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS  
Didier CARDON

Commissaires aux comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

# Comptes sociaux au 31 décembre 2009

## Bilan Actif

en Milliers d'Euros

	MONTANTS BRUTS 31/12/09	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS 31/12/09	MONTANTS NETS 31/12/09	MONTANTS NETS 31/12/08
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles	969,9	633,3	336,6	112,0
Immobilisations corporelles	1 454,4	899,1	555,3	594,0
Participations	75 961,2	16 963,0	58 998,2	53 270,6
Autres immobilisations financières	363,9	3,9	360,0	387,4
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>78 749,4</b>	<b>18 499,3</b>	<b>60 250,1</b>	<b>54 364,0</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en cours			0,0	
Créances clients et comptes rattachés	4 583,5		4 583,5	4 147,4
Autres créances d'exploitation courantes	21 676,5		21 676,5	39 383,1
Valeurs mobilières de placement	20 348,4		20 348,4	12 022,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 378,8		1 378,8	38,1
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>47 987,2</b>	<b>0,0</b>	<b>47 987,2</b>	<b>55 591,3</b>
Comptes de régularisations	636,2		636,2	252,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>127 372,8</b>	<b>18 499,3</b>	<b>108 873,5</b>	<b>110 207,3</b>

## Bilan Passif

en Milliers d'Euros

	MONTANTS 31/12/09	MONTANTS 31/12/08
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	28 242,6	28 242,2
Primes liées au capital	31 695,8	31 694,1
Autres Réserves	11 928,4	12 651,7
Résultat Net de l'exercice	6 668,6	4 219,1
<b>Situation Nette</b>	<b>78 535,4</b>	<b>76 807,1</b>
Provisions réglementées	28,0	17,3
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>78 563,4</b>	<b>76 824,4</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 347,1</b>	<b>1 111,3</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes Financières	25 218,7	27 954,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 011,4	553,1
Autres dettes d'exploitation courantes	2 732,9	3 764,4
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>	<b>28 963,0</b>	<b>32 271,6</b>
Comptes de régularisations		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>108 873,5</b>	<b>110 207,3</b>

## Compte de résultat

en Milliers d'Euros

	MONTANTS 2009	MONTANTS 2008
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>19 695,3</b>	<b>16 602,3</b>
Reprises sur amortissements, provisions et divers	195,5	17,7
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>19 890,8</b>	<b>16 620,0</b>
Charges externes	- 7 756,5	- 5 555,3
Impôts et taxes	- 556,6	- 477,7
Charges de personnel	- 11 277,5	- 10 449,3
Dotations d'exploitation aux amortissements et provisions	- 234,8	- 569,4
Autres charges d'exploitation	- 33,1	- 33,3
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>- 19 858,5</b>	<b>- 17 085,0</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>32,3</b>	<b>- 465,0</b>
Résultat financier	3 793,2	280,0
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>3 825,5</b>	<b>- 185,0</b>
Résultat exceptionnel	32,3	3 334,1
Participation des salariés		
Impôt sur les bénéfices	2 810,8	1 070,0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>6 668,6</b>	<b>4 219,1</b>

# Annexes aux comptes sociaux

## Exercice clos le 31 décembre 2009

### CHOIX DE PRÉSENTATION DE L'ANNEXE

Les critères de l'entreprise, tels que définis par l'article 17 du décret du 29 novembre 1983 concernant l'annexe, sont les suivants :

EXERCICE CLOS LE	31.12.09
DURÉE DE L'EXERCICE (en mois)	12
TOTAL DU BILAN (en euros)	108 873 568
MONTANT NET	
DU CHIFFRE D'AFFAIRES (en euros)	19 695 256
NOMBRE MOYEN	
DE SALARIÉS PERMANENTS	132

### 1 - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, conformément aux nouvelles directives du code de commerce (L.441- 6, al.9), nos délais de paiements fournisseurs France sont passés à 45 jours fin de mois à partir de la date de la facture.

Comme prévu lors du conseil d'administration du 30 janvier 2009, la filiale « Parfums Caron » a augmenté son capital par incorporation du compte courant Ales Groupe de 5 000 000 euros.

La participation dans la filiale Parfums CARON a fait l'objet d'une dépréciation complémentaire à hauteur de 1 300 000 euros.

La société a pris la décision de consolider la situation financière de certaines filiales de distribution afin de conforter leur développement. Il s'agit des filiales suivantes :

La filiale « Ales Groupe Espagne » a procédé à l'augmentation de son capital par incorporation du compte courant Ales Groupe de 800 000 euros.

La filiale « Ales Groupe Suisse » a procédé à l'augmentation de son capital pour 700 000 CHF par incorporation du compte courant Ales Groupe de 600 000 CHF et par un versement en numéraire de 100 000 CHF.

La filiale « Ales Groupe Canada » a également procédé à l'augmentation de son capital par incorporation du compte courant Ales Groupe de 1 200 000 CAD.

Ales Groupe a vendu les titres Ales Groupe Industrie et Ducastel qu'elle détenait à Phytosolba.

### 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Constitution de la société le 26 janvier 1995,
- Méthodes comptables comparables aux autres sociétés du groupe,
- Indépendance des exercices,
- Continuité de l'exploitation,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles que définies par le PCG 1999 et par les textes parus à la date d'arrêté des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Changement de méthode

Il n'y a pas d'impact de changement de méthode dans les comptes sociaux clos au 31/12/09.

#### Comparaison des Comptes

Les comptes de l'exercice 2009 sont directement comparables à ceux de l'exercice précédent tant en ce qui concerne le bilan (immobilisations, comptes relevant du besoin en fonds de roulement) que les produits et charges d'exploitation.

#### 2.1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût historique. En application du CRC 2002-10, les durées d'amortissement appliquées sont celles que la société estime représenter les durées d'utilisation usuelles.

Les durées d'amortissement en mode linéaire sont les suivantes :

• logiciel :	1 à 3 ans
• construction gros œuvre :	50 ans
clôt/couvert	30 ans
lots techniques	20 ans
second œuvre	10 ans
• autres immobilisations :	5 à 10 ans

#### 2.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition.

Tous les titres immobilisés sont classés en titres de participation car ils permettent à ALES GROUPE d'exercer une influence sur les sociétés émettrices des titres ou d'en assurer le contrôle.

En fin d'année, les titres de participation sont évalués sur la base de leur valeur d'usage, telle que définie par le Plan Comptable Général, en tenant compte de critères multiples, tels que par exemple, actif net comptable, actif net réévalué, valeur de rendement et perspectives de développement

Une dépréciation des titres est constituée si l'application de ces critères, à la date de la clôture, conduit à constater une valeur inférieure à la valeur d'acquisition. Le détail des titres de participation est présenté en § 3.1

Les dividendes sont enregistrés à la date de la décision de distribution, pour leurs montants nets de crédit d'impôt.

### 2.3 - Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement devient inférieure à la valeur comptable.

### 2.4 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent les titres représentatifs d'un emploi temporaire de trésorerie ou acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Une dépréciation est constatée chaque fois que la valeur de marché est inférieure à la valeur brute ligne par ligne.

La valeur de marché est :

- La valeur liquidative à la clôture de l'exercice pour les actions de SICAV et les parts de FCP.
- Le cours de bourse moyen du mois de décembre pour les titres cotés.

### 2.5 - Avances aux comptes courants en devises auprès des filiales du groupe

Des avances aux comptes courants en devises sont

consenties aux filiales du groupe. Elles sont traitées comme des créances (prêt) et ré estimées selon la règle générale.

Le principal est converti et comptabilisé en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change (PCG, art. 342-5). Les pertes latentes entraînent une provision pour risque.

### 2.6 - Frais de Recherche & Développement

Les frais de recherche sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si la Société peut démontrer l'ensemble des trois critères ci après :

- Son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- La probabilité que les avantages économiques futurs, attribuables aux dépenses de développement, iront au Groupe,
- Estimer de manière fiable et exhaustive le coût de cet actif.

En application de ce principe, toutes les dépenses engagées ont été passées en charges.

## 3 - NOTE SUR LE BILAN - ACTIF

3.1 - Mouvements de l'actif immobilisé : (cf. article 24-4 du décret du 29 novembre 1983)

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en Euros)

	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATION INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement, de recherche et développement Autres immobilisations incorporelles	619 901		349 970
<b>TOTAL IMMOBILISATION INCORPORELLES</b>	<b>619 901</b>		<b>349 970</b>
<b>IMMOBILISATION CORPORELLES</b>			
Terrains	35 216		
Constructions sur sol propre	316 942		
Constructions sur sol d'autrui	27 244		
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	184 835		4 273
Installations générales, agencements et divers	303 041		32 055
Matériel de transport	87 622		21 684
Matériel de bureau, informatique et mobilier	360 946		81 403
Emballages récupérables et divers			
Immobilisation corporelles en cours	81 249		23 390
Avances et acomptes			
<b>TOTAL IMMOBILISATION CORPORELLES</b>	<b>1 397 095</b>		<b>162 806</b>
<b>IMMOBILISATION FINANCIERES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	68 933 593		7 028 317
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	392 077		12 640
<b>TOTAL IMMOBILISATION FINANCIERES</b>	<b>69 325 670</b>		<b>7 040 957</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>71 342 665</b>		<b>7 553 732</b>



**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE**

(en Euros)

	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement			969 870	
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			<b>969 870</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains			35 216	
Constructions sur sol propre			316 942	
Constructions sur sol d'autrui			27 244	
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel		4 000	185 108	
Installations générales, agencements et divers			335 097	
Matériel de transport		4 717	104 590	
Matériel de bureau, informatique et mobilier		7 094	435 255	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		89 639	15 000	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>105 449</b>	<b>1 454 451</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		730	75 961 180	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		40 808	363 909	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>		<b>41 538</b>	<b>76 325 089</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>146 987</b>	<b>78 749 410</b>	

**AMORTISSEMENTS**

(en Euros)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement	507 908	125 388		633 295
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>507 908</b>	<b>125 388</b>		<b>633 295</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	161 825	6 463		168 288
Constructions sur sol d'autrui	25 470	340		25 810
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel	105 462	20 269	3 461	122 270
Installations générales, agencements et divers	199 830	27 895		227 726
Matériel de transport	55 197	8 731	4 717	59 211
Matériel de bureau, informatique et mobilier	255 303	45 693	5 181	295 815
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>803 086</b>	<b>109 391</b>	<b>13 359</b>	<b>899 119</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 310 994</b>	<b>234 779</b>	<b>13 359</b>	<b>1 532 414</b>

## IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en Euros)

	31.12.2008	Variation	31.12.2009
<b>Titres de participation</b>	<b>68 933 593</b>	<b>7 027 587</b>	<b>75 961 180</b>
Dépréciation	- 15 663 000	- 1 300 000	- 16 963 000
Autres immobilisations financières	392 077	- 28 168	363 909
Dépréciation	- 4 713	780	- 3 933
<b>TOTAL</b>	<b>53 657 957</b>	<b>5 700 199</b>	<b>59 358 156</b>

L'augmentation de la valeur brute des titres de participation s'explique par les augmentations de capital pour les filiales Espagnole, Canadienne et Suisse ainsi que pour la filiale Caron, diminuées de la sortie des titres Ales Groupe Industrie et Ducastel, ainsi que par le rachat de quelques actions Caster et Caron.

La dépréciation des titres Caron a fait l'objet d'une dotation complémentaire de 1 300 000 euros.

Ales Groupe a conclu un contrat de liquidité en date du 1<sup>er</sup> octobre 2008, en vu d'animer le marché. Le montant mis à disposition auprès du prestataire était de 100 000 euros. Au 31/12/2009 Ales Groupe détient 3 343 actions propres.

Les valeurs brutes des titres de participation s'analysent comme suit :

	Nombre d'actions	Montant en Euros
PHYTOSOLBA	99 994	24 233 406
LIERAC	16 579	8 017 652
PHYTALES	99 990	4 169 209
CASTER	13 200	6 916 733
CARON	729 943	22 864 864
DUCASTEL	0	0
ALES GROUPE ESPAGNE	25 997	2 449 850
ALES GROUPE POLSKA	80	325 000
PORTUGAL	2 999	2 999 000
ALES GROUPE INDUSTRIE	0	0
PARFUMS CARON SUISSE	1 500	780 193
ALES GROUPE CANADA	3 200 100	3 205 273
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>		<b>75 961 180</b>

Le tableau des filiales et participations est donné en fin d'annexe.

### 3.2 - Autres créances

Les autres créances sont composées principalement de créances groupe Cf note 6.2.

### 3.3 - Evaluation du portefeuille de valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées d'OPCVM monétaires sans risque en capital dont la valeur d'inventaire

au 31 décembre 2009 est identique à la valeur liquidative compte tenu de la cession puis du rachat au 31/12/2009 du portefeuille.

Le détail des valeurs mobilières est présenté ci-après.

Valeurs mobilières de placement (en euros)			Valeur d'inventaire	Valeur liquidative
<b>SICAV de trésorerie court terme</b>				
<u>Gestion &lt; 3 mois</u>				
219	Natixis	« Trésor Euribor »	8 867 967	8 867 967
51	Crédit Lyonnais	« Monétaire Large »	5 586 076	5 586 076
263	Société Générale	« SGAM »	6 071 216	6 071 216
<u>Gestion &gt; 3 mois et &lt; 9 mois</u>				
NEANT			0	0
<b>Totaux au 31/12/2009</b>			<b>20 525 259</b>	<b>20 525 259</b>

### 3.4 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice s'élèvent à un total de 333 248 euros et correspondent essentiellement à des prestations de services informatiques et autres services administratifs.

## 4 - NOTE SUR LE BILAN - PASSIF

### 4.1 - Capitaux propres

#### a) Évolution du Capital Social

Le capital social est composé au 31 décembre 2009 de 14 121 291 actions de 2 euros chacune soit un montant total de 28 242 582 euros.

Dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée en mars 2004, la société a émis 646 360 bons de souscription d'actions. Chacun de ces bons, exerçables jusqu'au 23/03/2009, donne droit de souscrire à 1 action au cours de 12 euros.

Au 31/12/2008 il existait 98 823 bons de souscription d'actions donnant droit à souscription de 98 823 actions, ce qui représentait une dilution potentielle de 0.7 % après opération. Au 31/03/2009 les BSA non exercés ont été annulés.

Au cours de l'exercice 2009, le capital social a augmenté de 346 euros par l'exercice de 173 bons de souscription d'actions.

Dans le cadre d'un programme de rachat approuvé en assemblée générale ordinaire, Ales Groupe est autorisée à procéder à l'achat d'actions de la société en vue notamment :

- de couvrir les plans d'options d'achat et/ou de souscription d'actions,
- de les attribuer gratuitement aux salariés et aux dirigeants,
- de faire assurer l'animation du marché par un prestataire de services d'investissements intervenant en toute indépendance dans le cadre du contrat de liquidité conclu,
- de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de

paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,

- et de les annuler dans la limite d'un nombre maximal ne pouvant excéder 10% du capital social.
- En vertu des autorisations données au Conseil d'administration, le montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées, immédiatement ou à terme, autrement que par incorporation de bénéfices, réserves ou primes, ne doit pas excéder une valeur nominale de 15 M€.

#### b) Variation des Capitaux Propres (en Euros)

	31/12/2008	Augmentation de capital	Affectation du résultat		Résultat de l'exercice 2009	Autres mouvements	31/12/2009
			En réserves et RAN	Dividendes			
Capital	28 242 236	346					28 242 582
Primes	31 694 103	1 730					31 695 833
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve Légale	2 264 680		210 955				2 475 635
Réserves réglementées	0					36 774	36 774
Autres réserves	4 803 466					- 36 774	4 766 692
Report à nouveau	5 583 539		- 934 254				4 649 285
Résultat	4 219 092		723 299	- 4 942 391	6 668 602		6 668 602
Provisions réglementées	17 305					10 688	27 993
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>76 824 421</b>	<b>2 076</b>	<b>0</b>	<b>- 4 942 391</b>	<b>6 668 602</b>	<b>10 688</b>	<b>78 563 396</b>

Conformément au Code du commerce (art L225-210, al. 3) La société a constitué une réserve réglementée d'un montant égal à la valeur de nos actions propres, soit 36 774 euros.

#### 4.2 - Provision pour Risques & Litiges (en Euros)

	31/12/2008	dotations	reprises	31/12/2009
Provisions prud'homales	15 246			15 246
Provisions pour indemnité de fin de carrière et médailles du travail	1 015 699		163 778	851 921
Provisions pour couverture de taux	80 360	176 879	80 360	176 879
Provisions pour perte de change		303 025		303 025
<b>TOTAL</b>	<b>1 111 305</b>	<b>479 904</b>	<b>244 138</b>	<b>1 347 071</b>

*Dont dotations/reprises d'exploitation*

0 163 778

*Dont dotations/reprises financières*

479 904 80 360

*Dont dotations/reprises exceptionnelles*

0 0

#### Provision pour indemnité de fin de carrière et médailles du travail

Les indemnités de fin de carrière du Groupe répondent au régime à prestations définies.

Aucun financement externe n'est utilisé. La totalité de ces indemnités est financée par le Groupe et provisionnée.

Tous les salariés bénéficient de ces indemnités y compris les mandataires sociaux et dirigeants ayant un contrat de travail.

Aucun autre engagement, et notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées,

n'a été contracté au profit des dirigeants, des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

Le montant des indemnités de fin de carrière et médailles du travail a été évalué au 31/12/09 à 851 921 Euros. Cette provision prend en compte les charges sociales y afférentes, les départs en retraite au sein du Groupe étant laissés à l'initiative du salarié.

Les charge de retraite sont provisionnées dès l'entrée dans l'entreprise afin d'obtenir la meilleure répartition possible sur la durée d'activité des salariés. Elles sont calculées selon la méthode rétrospective avec droits proratisés temporis.

Le calcul prend en compte pour chaque employé :

- le salaire
- l'ancienneté
- des catégories d'âge conformes aux normes du secteur d'activité
- un taux de rotation par catégorie d'âge
- un taux annuel moyen d'évolution des salaires
- un taux d'actualisation

Taux d'actualisation : 5.09 % (taux de rendement des obligations de première catégorie : iBoxx € Corporates AA 10+)

Taux annuel moyen d'augmentation des salaires : 1.50 %

Les tables de mortalité et de turn over sont celles de l'INSEE et de l'INED.

Les calculs sont réalisés en fonction d'un âge de départ à la retraite de 65 ans, conformément à la convention collective de la chimie.

Les obligations qui s'imposent à la société au titre des médailles du travail telles qu'elles résultent de la convention collective de la chimie et des accords internes ont une incidence matérielle et donne lieu à la constatation d'une provision.

#### 4.3 - Charges à payer

La récapitulation par nature des dettes, des charges à payer en fin d'exercice est la suivante :

Fournisseurs	40 228 €
Dettes sociales	1 254 836 €
Autres impôts et taxes	236 831 €
<b>Total dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 491 667 €</b>
Divers charges à payer	175 537 €

Ces éléments n'appellent aucun commentaire particulier.

La ventilation de l'impôt se présente comme suit :

EN EUROS	Résultat avant impôt	Impôt					Résultat net
		Calculé	sur report déficitaire	dû au titre de l'exercice	Crédit d'impôt et autres	Intégration fiscale	
<b>Résultat Courant</b>	<b>3 825 536</b>		<b>0</b>		<b>204 415 (*)</b>	<b>2 606 333</b>	<b>6 636 284</b>
Court terme	3 825 536		0		204 415	2 606 333	6 636 284
Long terme	0	0	0	0			
<b>Exceptionnel</b>	<b>32 318</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>32 318</b>
Court terme	32 318		0		0		32 318
Long terme	0			0			
<b>TOTAL</b>	<b>3 857 854</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>204 415</b>	<b>2 606 333</b>	<b>6 668 602</b>

Taux d'imposition Court terme 33,33%

\* Crédit Impôt 252 576 - complément IS 2008 - 48 161

## 5 - NOTE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### 5.1 - Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaires de 19 695 256 euros correspond essentiellement aux prestations de services facturées aux sociétés du groupe.

### 5.2 - Produits financiers

Les produits financiers correspondent, essentiellement, aux dividendes perçus au cours de l'exercice ainsi qu'aux intérêts perçus sur les comptes courants des filiales débitrices.

### 5.3 - Charges financières

Les charges financières incluent, d'une part, les commissions et intérêts afférents aux emprunts bancaires à moyen et court terme de la société et, d'autre part, les intérêts versés sur les comptes courants des filiales créditrices.

### 5.4 - Produits et charges exceptionnelles

Les produits exceptionnels s'élèvent à un total de 69 596 euros. Les charges exceptionnelles s'élèvent à un total de 37 278 euros.

### 5.5 - Impôt société

La société a enregistré une économie d'impôt de 2 810 748 euros résultant de l'intégration fiscale et de la constatation d'un crédit d'impôt recherche (cf 6.7).

Du fait de ses déficits reportables antérieurs, la société n'a enregistré aucune charge d'impôt liée à son activité propre en 2009.

## 6 - AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 - État des échéances des créances et des dettes

La totalité des créances d'exploitation a une échéance à moins d'un an. De même, la totalité des dettes d'exploitation ont une échéance à moins d'un an à l'exception de la participation des salariés.

L'état des échéances des autres créances et dettes se présente comme suit :

(en Euros)

ÉTAT DES CRÉANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	80 272	39 509	40 763
Autres immobilisations financières	283 637	103 269	180 368
<b>TOTAL</b>	<b>363 909</b>	<b>142 778</b>	<b>221 131</b>
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 583 537	4 583 537	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 769	9 769	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 270	2 270	
Etat - Impôts sur les bénéfices	923 566	923 566	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	216 111	216 111	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat - Divers			
Groupe et associés	20 326 311	20 326 311	
Débiteurs divers	198 514	198 514	
<b>TOTAL</b>	<b>26 260 078</b>	<b>26 260 078</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>333 248</b>	<b>333 248</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>26 957 235</b>	<b>26 736 104</b>	<b>221 131</b>

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + 1 AN ET 5 ANS AU PLUS	A + DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	21 111 430	10 324 885	10 786 545	
Emprunts et dettes financières divers	776 466	125 476	650 989	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 011 412	1 011 412		
Personnel et comptes rattachés	878 715	878 715		
Sécurité sociale et autres organismes	1 241 710	1 241 710		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	198 705	198 705		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxe et assimilés	238 364	238 364		
Dettes sur immo. Et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 330 764	3 330 764		
Autres dettes	175 537	175 537		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>28 963 101</b>	<b>17 525 567</b>	<b>11 437 534</b>	

## 6.2 - Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Ils sont récapitulés ci-après : (en Euros)

Comptes du Bilan	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société un lien de participation
<b>ACTIF :</b>		
Immobilisations financières	75 961 180	75 961 180
Clients Groupe	4 559 617	2 683 313
Clients Groupe - Facture à établir	23 920	23 920
Compte Courant Filiales (dont écart de conversion)	18 207 118	10 395 220
Compte Courant Filiales (IS)	2 119 193	1 764 227
Ecart de conversion actif	303 025	35 461
Chèques à encaisser Filiales	0	0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>101 174 053</b>	<b>90 863 321</b>
<b>PASSIF :</b>		
Fournisseurs Groupe	6 139	1 613
Compte Courant Filiales (IS)	171 142	171 142
Compte Courant Filiales	3 159 622	3 159 622
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 336 903</b>	<b>3 336 903</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT :</b>		
Charges financières	- 56 560	- 56 560
Produits financiers	5 965 285	5 825 510

## 6.3 - Effectif

La situation de l'effectif moyen au cours de l'exercice se présente comme suit :

Catégories	Salariés de l'entreprise	Salariés mis à disposition	Totaux
Cadres (et assimilés)	69	/	69
Agents de maîtrise (et assimilés)	45	/	45
Employés	16	/	16
Ouvriers	2	/	2
<b>TOTAL</b>	<b>132</b>	<b>/</b>	<b>132</b>

## 6.4 - Droit individuel à la formation

L'accord de branche a anticipé la mise en œuvre du DIF au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Le droit au DIF s'apprécie au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009 le volume d'heures correspondant aux droits acquis au titre du DIF était de 9 164 heures. Au cours de l'exercice 2009 728 heures de formation ont été enregistrées dans le cadre du DIF.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, le volume d'heures cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF est de 10 327 heures.

## 6.5 - Rémunérations et prêts accordés aux Dirigeants

Les administrateurs ont perçu des jetons de présence pour un montant global de 33 000 euros.

Il n'y a pas d'autres rémunérations ou avantages en nature versés aux mandataires sociaux en raison de leur fonction.

## 6.6 - Comptes consolidés

La société ALES GROUPE établit des comptes consolidés. Les comptes d'ALES GROUPE sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société AVILA.

## 6.7- Situation fiscale différée et latente

La situation fiscale différée et latente se présente comme suit à la clôture de l'exercice :

### 1) Situation fiscale différée

Ou situation des dettes et crédits d'impôts certaines mais répartis dans le temps.

#### ALLEGEMENTS DE LA DETTE

FUTURE D'IMPOT à 33,33% : 344 639 €

Impôt correspondant à des charges non déductibles lors de leur comptabilisation, mais qui le deviendront par la suite lors de la survenance du fait régénératoire, en ce qui concerne :

- la contribution d'ORGANIC : 32 332 €
- la provision pour indemnité de fin de carrière : 824 808 €
- la provision pour couverture de taux 176 879 €

**Situation fiscale différée NETTE 1 034 019 €**

### 2) Situation fiscale latente

ou situation des dettes et crédits d'impôts éventuels (Néant).

## 6.8 - Intégration fiscale

La société ALES GROUPE ainsi que l'ensemble de ses filiales françaises constituent un groupe fiscalement intégré. Cette intégration fiscale fait l'objet d'une convention qui permet des éventuelles économies d'impôt qui sont conservées par la mère. Cette année, l'intégration n'a pas permis de dégager un profit mais une charge pour la société ALES GROUPE, le groupe fiscal ne disposant de déficit reportable.

Charges d'IS individuelles des sociétés intégrées (1) 3 736 178 €  
Charge d'IS du groupe intégré (1) 1 129 845 €

Economie d'impôt prise en compte par ALES GROUPE 2 606 333 €

(1) La charge d'IS comprend un crédit d'impôt recherche de 252 576 €

La société ALES GROUPE acquitte l'impôt dû pour le compte de l'ensemble des sociétés intégrées. Chaque filiale verse à la société ALES GROUPE l'impôt qu'elle aurait acquitté en l'absence d'intégration.

## 6.9 - Engagement hors bilan

### Lignes de crédit non utilisées (engagements reçus)

Au 31 décembre 2009, la société ALES GROUPE dispose de lignes de crédit non utilisées.

Elles s'analysent comme suit (montant en K€) :

Crédits de trésorerie mobilisables sous forme de billets à ordre	1 500
Lignes de découvert	2 810
<b>TOTAL</b>	<b>4 310</b>

### Avais, cautions et garanties données

Des cautions ont été données par la société ALES GROUPE à la société Ducastel, qui est une entreprise liée, avec qui la société n'a pas de lien de participation :

- caution solidaire et indivise pour l'emprunt de 1 million d'euros souscrit auprès de la Banque Populaire du Quercy et de l'Agenais : solde restant dû au 31 décembre 2009 de 184 K€,
- caution solidaire pour l'emprunt de 450 K€ souscrit auprès de la Banque Populaire du Quercy et de l'Agenais : solde restant dû au 31 décembre 2009 de 77 K€,

- caution donnée en garantie du remboursement de lignes de crédit court terme pour 600 K€ (la ligne n'est pas utilisée au 31 décembre 2009).

En outre, la société a donné une caution pour le compte de la société ALES GROUP USA Inc. pour garantir à la société sise 715 Lexington Avenue LLC le paiement et l'exécution de toutes les obligations découlant pour la société ALES GROUP USA Inc. du bail consenti pour les locaux sis 715 Lexington Avenue NY, New York 10022.

### Dettes garanties par des sûretés réelles

La récapitulation des dettes de l'entreprise garanties par des sûretés réelles ou personnelles, se présente comme suit en fin d'exercice.

LIGNES D'EMPRUNTS	CAPITAL RESTANT DÛ EN MILLIERS	GARANTIES DONNÉES OU REÇUES	COVENANTS
Emprunt bancaire MT en KEuro	4 000	Nantissement de titres Alès Groupe par M. et Mme Alès	Dettes Financières Nettes Consolidées/Capacité d'Autofinancement Consolidée < 5 ,5 Dettes Nettes Consolidées/ Fonds propres Consolidés < 0,9
Emprunt bancaire MT en KEuro	250		Endettement à moyen et LT/ capacité autofinancement Consolidé < 5 Dettes à moyen et LT/Fonds Propres < 1
Emprunt bancaire MT en KEuro	900		Dettes Nettes Consolidées/ Ebitda Consolidé <= 3 Dettes nettes Consolidées/ Fonds Propres Consolidés <= 1
Emprunt bancaire MT en KEuro	1 578		Dettes Nettes Consolidées/Ebitda Consolidé < 3 Dettes nettes Consolidées/ Fonds Propres Consolidés < 1
Emprunt bancaire MT en KEuro	3 250		Dettes MLT + crédit baux / CAF consolidée < 5 Dettes MLT + crédit baux/ Fonds Propres Consolidés < 1
Emprunt bancaire MT en KEuro	3 500		Dettes Nettes Consolidées/Ebitda Consolidé <= 3 Dettes nettes Consolidées/ Fonds Propres Consolidés <= 1
Emprunt bancaire MT en KEuro	2 571		Dettes Nettes Consolidées/Ebitda Consolidé < 3 Dettes nettes Consolidées/ Fonds Propres Consolidés < 1

Il n'existe aucun autre engagement hors bilan significatif au 31.12.2009.

## 6.10 - Exposition au risque de taux d'intérêt

en K Euros	< 1 an	De 1 an à 5 ans	> 5 ans
Passifs financiers (1)	10 325	10 787	0
Valeurs mobilières de placement	20 525	0	0
Position nette avant gestion	- 10 200	10 787	0
Hors bilan	0	0	0

(1) hors participation et comptes courants

Afin de garantir le refinancement de son emprunt obligataire convertible, la Société avait mis en place en novembre 2002 une ligne de crédit bancaire à moyen terme de 30 millions d'euros utilisée à hauteur de 4 millions d'euros au 31 décembre 2009. Une couverture a été mise en place le 30 juin 2008 jusqu'au terme de cette ligne de crédit, le 31 décembre 2010, à savoir un tunnel défini comme suit :

- Si euribor 3 mois < 2,50% la société paye 2,50 %
- Si 2,50% < euribor 3 mois < 4,50% la société paye euribor 3 mois
- Si euribor 3 mois > 4,50, la société paye 4,50%

Concernant l'emprunt LCL de 5 millions d'euros du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 1<sup>er</sup> avril 2013 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 1<sup>er</sup> avril 2011, une couverture a été mise en place, à savoir un tunnel défini comme suit :

- Si euribor 3 mois < 2,60% la société paye 2,60%

- Si 2,60 < euribor 3 mois < 4,50 la société paye euribor 3 mois
- Si euribor 3 mois > 4,50, la société paye 4,50 %

Concernant l'emprunt HSBC de 5 millions d'euros du 1<sup>er</sup> février 2008 au 1<sup>er</sup> février 2013 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 2 mai 2008 au 2 mai 2011, une couverture a été mise en place, à savoir un tunnel défini comme suit :

- Si euribor 3 mois < 2,70% la société paye 2,70 %
- Si 2,70% < euribor 3 mois < 4,50 la société paye euribor 3 mois
- Si euribor 3 mois > 4,50 la société paye 4,50%

Les autres lignes de crédit ne font pas l'objet de couverture du risque de taux.

Des options ont été souscrites sur ces opérations de couverture de taux auprès des banques HSBC et LCL. Le montant total de la valorisation de ces options à la date de clôture est de - 176 878 euros.

## 6.11 - Exposition au risque de change

La société accorde des prêts à court terme en devises à certaines filiales de distribution. Les prêts les plus significatifs sont couverts par des opérations à terme.

Position de change au 31 décembre 2009 (Montants en milliers de devises) :

	USD	CAD	CHF	GBP
Actifs en devises	5 199	209	100	509
Passifs en devises				
Position Nette avant gestion	5 199	209	100	509
Position de couverture	5 200	0	0	0
Position Nette après gestion	0	209	100	509

## 6.12 - Evénements postérieurs à la clôture

Une demande de transfert de la cotation des titres de la société d'Euronext vers Alternext a été approuvée par l'AGO en date du 4 mars 2010. Ce transfert ne deviendra effectif qu'à compter de l'accord de NYSE Euronext.



### 6.13 - SIG et Tableau de flux

Les données sont présentées en €

	NET (N) 31/12/2009	%	NET (N-1) 31/12/2008	%
Ventes de marchandises				
- Coût d'achat des marchandises				
<b>MARGE COMMERCIALE</b>				
Production vendue	19 695 256	100	16 602 254	100
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée				
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>19 695 256</b>	<b>100</b>	<b>16 602 254</b>	<b>100</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>19 695 256</b>	<b>100</b>	<b>16 602 254</b>	<b>100</b>
- Consommation en provenance des tiers	7 756 527	39,38	5 555 334	33,46
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>11 938 729</b>	<b>60,62</b>	<b>11 046 920</b>	<b>66,54</b>
+ Subventions d'exploitation	14 368	0,07	6 862	0,04
- Impôts et taxes	556 544	2,83	477 714	2,88
- Charges de personnel	11 277 517	57,26	10 449 272	62,94
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>119 036</b>	<b>0,6</b>	<b>126 796</b>	<b>0,76</b>
+ Reprises et transferts de charges	181 194	0,92	10 806	0,07
+ Autres produits	2		2	0
- Dotations aux amortissements et provisions	234 779	1,19	569 412	3,43
- Autres charges	33 118	0,17	33 206	0,2
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>32 336</b>	<b>0,16</b>	<b>(465 014)</b>	<b>- 2,8</b>
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	6 234 019	31,65	7 446 193	44,85
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	2 440 819	12,39	7 166 232	43,16
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>3 825 536</b>	<b>19,42</b>	<b>(185 053)</b>	<b>- 1,11</b>
Produits exceptionnels	69 596	0,35	3 348 252	20,17
- Charges exceptionnelles	37 278	0,19	14 157	0,09
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNELLES</b>	<b>32 318</b>	<b>0,16</b>	<b>3 334 095</b>	<b>20,08</b>
- Participation des salariés				
- Impôts sur les bénéfices	(2 810 748)	- 14,27	(1 070 051)	- 6,45
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>6 668 602</b>	<b>33,86</b>	<b>4 219 092</b>	<b>25,41</b>
Produits de cession d'éléments d'actif	3 418	0,02	5 000	0,03
- Valeur comptable éléments cédés	2 954	0,01	236	0
<b>PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS</b>	<b>464</b>	<b>0</b>	<b>4 764</b>	<b>0,03</b>

## Tableau de flux

en Milliers d'Euros

	Exercice 2009	Exercice 2008
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>6 668,6</b>	<b>4 219,1</b>
Dotation aux Amortissements et provisions sur immobilisations	1 534,0	2 140,1
Dotation aux Provisions pour R et C et aux Provisions Réglementées	410,2	466,5
Reprise de Provisions pour R et C et Provisions Réglementées	- 163,8	
Dotation aux Provisions sur Actifs CT		
Reprise de Provisions sur Actifs CT	- 2,6	- 3 341,0
<b>Capacité d'Autofinancement</b>	<b>8 446,4</b>	<b>3 484,7</b>
Variation des Stocks		
Variation du Crédit Client	- 419,5	- 661,0
Variation autres Actifs CT	19 424,1	- 94,0
Variation du Crédit Fournisseur	458,3	118,0
Variation autres Passifs CT	- 5 337,3	4 498,0
<b>Variation du Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>14 125,6</b>	<b>3 861,0</b>
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ</b>	<b>22 572,0</b>	<b>7 345,7</b>
Acquisitions d'immobilisations Corporelles et Incorporelles	- 423,1	- 207,0
Acquisitions d'immobilisations Financières	- 7 031,2	- 4 140,7
Produits nets de cessions d'Immobilisations	34,2	0,2
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX INVESTISSEMENTS</b>	<b>- 7 420,1</b>	<b>- 4 347,5</b>
Dividendes versés	- 4 942,4	- 5 433,7
Augmentation de Capital Alès Groupe S.A.	2,1	6 441,5
Augmentation des Emprunts	7 043,2	10 000,0
Remboursement des Emprunts	- 8 466,4	- 8 540,3
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX FINANCEMENTS</b>	<b>- 6 363,5</b>	<b>2 467,5</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE</b>	<b>8 788,4</b>	<b>5 465,7</b>
<b>TRÉSORERIE D'OUVERTURE</b>	<b>11 705,0</b>	<b>6 239,4</b>
<b>TRÉSORERIE DE CLOTURE</b>	<b>20 493,4</b>	<b>11 705,0</b>

### 7 - CONVENTIONS INTRA-GROUPE

Opérations intra groupe intervenues au cours de l'exercice 2009.

#### Prestations de service et locations reçues

Dans le cadre de son activité normale, la société ALES GROUPE a bénéficié de la part de la société PHYTALES de prestations de service pour un montant de 411 500 euros.

#### Prestations de service et locations effectuées

Dans le cadre de son activité normale, la société ALES GROUPE a effectué au profit de sociétés du Groupe des prestations de service ou de location pour un montant de 19 675 256 euros.

**TABLEAU DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS  
DE LA SOCIÉTÉ ALÈS GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2009**

Dénominations - Adresse	Capital	Capitaux propres (autre que le capital)	Quote part du capital (en %)	VNC			Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés	CA HT	Résultat	Dividendes encaissés
				Brute	Provision	Nette					
<b>Filiales et participations d'ALES GROUPE</b>											
<b>FRANÇAISES</b>											
<b>(détention à + de 50 %)</b>											
Caron <sup>(1)</sup> 99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS	3 649 715	- 60 301	100,00	22 864 864	16 963 000	5 901 864	1 723 645	8 211 616	- 1 625 402	0	
Phytales <sup>(2)</sup> 89, rue Salvador Allende 95870 BEZONS	200 000	596 825	99,99	4 169 209		4 169 209	1 725 725	975 000	310 661	249 975	
Phytosolba <sup>(3)</sup> 99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS	1 600 000	13 736 120	99,99	24 233 406		24 233 406	6 437 425	34 431 540	2 905 594	2 499 850	
Caster <sup>(4)</sup> 35, avenue Franklin Roosevelt 75008 PARIS	211 200	3 050 852	100,00	6 916 733		6 916 733	0	<sup>(6)</sup> 1 925 557	1 127 880	1 649 000	
<b>FRANÇAISES</b>											
<b>(détention de 10 à 50 %)</b>											
Lierac 99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS	1 600 000	8 701 495	16,58	8 017 652		8 017 652	1 841 226	60 448 219	6 242 642	1 061 120	
<b>ÉTRANGÈRES</b>											
<b>(détention à + de 50 %)</b>											
Alès Groupe Espagne <sup>(5)</sup> Calle Jose Ortéga y Gasset, 1D 28006 Madrid - ESPAGNE	1 300 000	- 398 451	99,98	2 449 850		2 449 850	297 273	2 393 327	62 390	0	
Alès Groupe Suisse <sup>(6)</sup> Centre Regus Aéroport, 18 av Louis Casai 1209 GENEVE - SUISSE	961 409	- 297 845	100,00	780 193		780 193	73 530	591 742	31 454	0	
Alès Groupe Pologne Nowoursynowska 95 -02-797 WARSZAWA - POLOGNE	12 362	684 719	100,00	325 000		325 000		1 782 063	75 544	0	
Alès Groupe Portugal EDIFICIO CRISTAL DE OURO, 8 Andar, SALA 37, Rua do Campo Alegre N°s830, 4150 -137 PORTO Portugal	3 000 000	229 436	99,97	2 999 000		2 999 000		5 940 397	209 329		
Alès Groupe Canada <sup>(7)</sup> 1255, rue de l'Université H3B 3B6 Montréal (QC) - CANADA	1 481 745	- 655 133	100,00	3 205 273		3 205 273	96 083	2 262 430	44 487	0	

Commentaires sur la différence entre la valeur des titres et les capitaux propres des filiales détenues à + de 10 %

(1) Caron La différence est due à la juste valeur de la marque et des droits au bail détenus par la société.

(3) dont redevances 1 885 555 euros

(2) Phytales La différence est due à la juste valeur des actifs Immobiliers détenus par la société

(3) Phytosolba Principalement liée à la valorisation de la marque Phyto

(4) Caster Principalement liée à la valorisation des marques détenues par la société

(4) Alès groupe Espagne Filiale en phase de lancement des marques sur le marché Espagnol.

(6) Alès groupe Suisse Reprise de la distribution des marques Liérac et Phyto au 1/01/09

(7) Alès groupe Canada Ecart principalement imputable aux perspectives de développement de cette filiale



# Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels (Exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ALES GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
  - la justification de nos appréciations ;
  - les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.
- Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Titres de participation :

Les titres de participation font l'objet de procédures d'évaluation. Nous nous sommes assurés de l'application des règles et principes comptables décrits dans le chapitre 2 « principes, règles et méthodes comptables » au paragraphe 2.2 de l'annexe et du bien-fondé de la dépréciation constituée.

Nous avons procédé à l'appréciation de ces méthodes :

- en nous assurant du caractère raisonnable de ces estimations,
- en prenant connaissance de la documentation sous-tendant ces estimations et notamment de la validité et de l'application en 2009 de la méthode définie par l'expert indépendant en 2005 pour la marque CARON.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 15 avril 2010

COFACOM  
Daniel CHABOUD

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS  
Didier CARDON

Commissaires aux comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

# *Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (Exercice clos le 31 décembre 2009)*

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

## **I. ABSENCE D'AVIS DE CONVENTION ET D'ENGAGEMENT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de Commerce.

## **II. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :**

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Ces conventions et engagements sont présentés dans le tableau I du présent rapport.

Les personnes concernées par ces conventions et engagements (administrateur, directeur général, représentant permanent d'une personne morale administrateur) sont indiquées dans le tableau II du présent rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Paris, le 15 avril 2010

COFACOM  
Daniel CHABOUD

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS  
Didier CARDON

Commissaires aux comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

**TABLEAU I : CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS  
DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

SOCIÉTÉS CONCERNÉES	NATURE, OBJET, MODALITÉS DES CONVENTIONS	PRODUITS (CHARGES) comptabilisés en K EUROS
ALÈS GROUPE ESPAÑA	<p><i>Conseil d'administration du 20 décembre 2005</i>            Avance en compte courant d'un montant de 1 000 000,00 € consentie à la société ALES GROUPE ESPAÑA, rémunérée selon les conditions en vigueur au sein du groupe.            Situation de l'avance au 31 décembre 2009 : 297 273,46 €            Produits des intérêts comptabilisés</p>	12,3
ALÈS GROUP U.S.A. Inc.	<p><i>Conseil d'administration du 22 mars 2005</i>            Caution donnée pour le compte de la société Ales Group USA Inc. pour garantir à la société 715 Lexington Avenue LLC le paiement et l'exécution de toutes les obligations découlant pour la société Ales Group USA Inc. du bail consenti pour les locaux sis 715 Lexington Avenue N Y, New York 10022.</p>	
Monsieur et Madame Patrick ALÈS	<p><i>Nantissement d'actions au profit de la société</i>            ALES GROUPE a obtenu de la BANQUE NATEXIS un prêt de 30 000 000 d'Euros dont l'objet est d'assurer le remboursement ou le rachat des obligations convertibles.            Monsieur et Madame Patrick ALES garantissent cet emprunt par le nantissement d'un portefeuille d'un million d'actions au profit de NATEXIS.</p>	
S.A.S. LABORATOIRE DUCASTEL - LDPE	<p>Caution solidaire pour le compte de la S.A.S. LABORATOIRE DUCASTEL au profit de la BANQUE POPULAIRE du QUERCY et de l'AGENAIS.            Montant du prêt : 1 000 000 Euros            Durée : 10 ans            Taux : Variable EURIBOR 3 majoré de 0.5% l'an            Remboursement : Trimestriel            Situation de l'emprunt au 31 décembre 2009 : 174 512,97 Euros</p>	
S.A. ALÈS GROUPE	<p>Un emprunt souscrit par M. Alexandre LABROUHE de LABORDERIE auprès de la Société avant sa nomination en tant que Dirigeant s'est poursuivi au cours de l'exercice :            Montant du prêt : 152 449 Euros            Durée : 12 ans            Taux : 3,50 %            Remboursement : Mensuel            Situation de l'emprunt au 31 décembre 2009 : 34 851,67 €            Produits des intérêts comptabilisés            Le mandat de Directeur Général Délégué de M. Alexandre LABROUHE de LABORDERIE à pris fin le 18 juin 2009</p>	1,5
S.A. ALES GROUPE	<p><i>Contrats de travail des Mandataires sociaux</i>            Les contrats de travail des dirigeants se sont poursuivis au cours de l'exercice et ont donné lieu aux rémunérations suivantes :            - M. Romain ALES, Directeur Commercial et Développement Groupe            - Mme Thérèse FOSSARD, Directeur des Ressources Humaines            - M. Marc JEREMIE, Directeur Financier Groupe            - M. Alexandre LABROUHE de LABORDERIE, Directeur Service Juridique            Les mandats de Directeur Général Délégué de Mme FOSSARD et Messieurs JEREMIE et LABROUHE de LABORDERIE ont pris fin le 18 juin 2009</p>	(108) (247) (235) (178)

TABLEAU I : CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS  
DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE (suite)

SOCIÉTÉS CONCERNÉES	NATURE, OBJET, MODALITÉS DES CONVENTIONS	PRODUITS (CHARGES) comptabilisés en K EUROS
S.A.S. LABORATOIRE DUCASTEL - LDPE	<p><i>Conseil d'administration du 17 décembre 2003</i>            Caution solidaire pour le compte de la S.A.S. LABORATOIRE DUCASTEL            BANQUE POPULAIRE OCCITANE            Montant du prêt : 450 000 euros            Durée : 7 ans            Taux : Variable EURIBOR 3 majoré de 0.5 % l'an.            Remboursement : Trimestriel            Situation au 31 décembre 2009 : 76 971,89 €</p>	
Monsieur Patrick ALÈS	<p><i>Conseil d'administration du 14 juin 2007</i>            Le conseil autorise la signature d'un contrat d'image pour Patrick Alès,            avec versement d'une redevance de 1,5 % du CA net du Groupe.</p>	
S.A.S. AVILA	<p><i>Conseil d'administration du 14 juin 2007</i>            Le conseil autorise une avance en compte courant d'associé par Avila à            Alès Groupe avec prêt à court terme d'une durée d'un an et d'un montant            de 3 000 000 d'euros maximum, au taux usuel du Groupe.</p>	



TABLEAU II : PERSONNES CONCERNÉES PAR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RELEVANT DE L'ARTICLE L 227-10

	M. Patrick ALÈS	Mme Jacqueline ALÈS	M. Romain ALÈS	M. Alexandre de LABORDERIE	Mme Thérèse FOSSARD	Mme Chantal MATOUK	M. Bernard LAGRANGE	M. Bernard EMIRIAN
S.A. ALÈS GROUPE	P.C.A - D.G.	D.G.D. Adm.	V.-Pt Adm.		Adm.	Adm.	Adm.	Adm.
S.A. LABORATOIRES PHYTOSOLBA	D.G. Adm.	P.C.A.	Adm.	Adm.	D.G.D. Adm.			
S.A. LABORATOIRES LIERAC	P.C.A. - D.G.	Adm.	Adm.		Adm.			
S.A.S. ALÈS GROUPE INDUSTRIE	Président							
S.A.S. PARFUMS CARON	D.G.		Président					
S.A.S. LABORATOIRE DUCASTEL	Président			D.G.				
S.A.S. CASTER	D.G.	Président		D.G.				
S.A.S. PHYTALÈS	D.G.	Président		D.G.				
S.A.S. PATRICK ALÈS	Président							
S.A.S. AVILA	Président	D.G.						

P.C.A. : Président du Conseil d'Administration  
D.G. : Directeur Général  
D.G.D. : Directeur Général Délégué  
Adm. : Administrateur



## Résolutions présentées par le conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se réunir le 10 juin 2010

### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil et sur le contrôle interne et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un bénéfice de 6.668.602 Euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale constate que la société a supporté, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, des charges et dépenses somptuaires exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés au sens de l'article 39-4 du Code précité pour 15.116 Euros correspondant à des amortissements excédentaires ; l'impôt supporté en raison de ces charges s'élevant à 5.039 Euros.

### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration sur la gestion du groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un résultat net consolidé part du groupe bénéficiaire de 6.921.301 Euros. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe.

### TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2009, s'élevant à la somme de 6.668.602 Euros, augmenté du report à nouveau d'un montant de 4.649.285 Euros, soit un total de 11.317.887 Euros, de la manière suivante :

- |  |                |
|--|----------------|
| • au poste "réserve légale" pour                                     | 333.430,00 €   |
| • paiement d'un dividende global de :<br>(soit 0,30 Euro par action) | 4.236.387,30 € |
| • en report à nouveau le solde de                                    | 6.748.069,70 € |

Le dividende sera mis en paiement à compter du 21 juin 2010.

L'assemblée générale prend acte également que le montant du dividende afférent aux actions détenues en propre par la société au jour de la mise en paiement du dividende sera affecté au compte report à nouveau.

Il est précisé que les dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France seront taxés :

- soit, conformément aux dispositions des articles 158-2 et 158-5 ainsi que de l'article 200 septies du Code général des impôts, à l'impôt sur le revenu au barème progressif après avoir fait l'objet d'un abattement égal à 40 % de leur montant brut perçu et d'un abattement fixe annuel de 1.525 Euros ou 3.050 Euros (selon la situation de famille) et ouvriront droit à un crédit d'impôt plafonné à 115 Euros ou 230 Euros (selon la situation de famille) ;
- soit, conformément à l'article 117 quater du CGI (issu de la loi de finances pour 2009), sur option irrévocable formulée par l'associé auprès de la société au plus tard lors de l'encaissement des dividendes, par prélèvement libératoire au taux de 18 % sur leur montant brut sans bénéfice ni de l'abattement de 40 %, ni de l'abattement fixe annuel de 1.525 Euros ou 3.050 Euros, ni du crédit d'impôt plafonné à 115 Euros ou 230 Euros, étant précisé que l'associé qui optera pour ce prélèvement libératoire au titre d'au moins une distribution dans l'année civile sera par ailleurs privé, ainsi que l'ensemble des membres de son foyer fiscal, desdits abattements et crédit d'impôt au titre de toutes distributions de même nature pour cette même année civile. Le prélèvement de 18 % sera déclaré sur l'imprimé n° 2777 et payé au Trésor par la société distributrice dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.
- En toute hypothèse, ces dividendes seront, en outre, assujettis sur leur montant brut aux prélèvements sociaux au taux de 12,1 %, étant précisé toutefois, qu'en cas d'option pour le prélèvement libératoire de l'article 117 quater du CGI, la quote-part de Contribution Sociale Généralisée à hauteur de 5,8 % ne sera pas déductible du revenu imposable de l'année de son paiement. Ces prélèvements sociaux seront prélevés à la source par la société distributrice, déclarés sur l'imprimé 2777 et payés par celle-ci au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée rappelle qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois précédents exercices :

exercice	dividende global	dividende par action	montant des revenus distribués éligibles à la réfaction	montant des revenus distribués non éligibles à la réfaction
2006	5.430.018,80 €	0,40 €	5.430.018,80 €	néant
2007	5.433.730,00 €	0,40 €	5.433.730,00 €	néant
2008	4.942.391,30 €	0,35 €	4.942.391,30 €	néant

#### QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration, approuve le virement de la somme de 3.931,44 Euros correspondant au montant net des acquisitions d'actions de la société au cours de l'exercice 2009, du poste « autres réserves » au poste « réserves réglementées, réserves pour actions propres ».

#### CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L.225-38 et L.225-42 du Code de commerce, approuve ce rapport et approuve successivement, dans les conditions du dernier alinéa de l'article L.225-40 du Code de commerce, chacune des conventions et engagements qui s'y trouveraient, le cas échéant, visés.

#### SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009

#### SEPTIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale fixe à 40.000 Euros le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice en cours.

#### HUITIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Madame Thérèse Fossard est arrivé à expiration lors de la présente assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de six années arrivant à expiration lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

#### NEUVIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale constate que le mandat d'administrateur de Monsieur Bernard Emirian est arrivé à expiration lors de la présente assemblée et prend acte que ce dernier n'est pas candidat à son renouvellement. Elle remercie Monsieur Emirian pour le dévouement avec lequel il a assuré ses fonctions et la compétence qu'il a mise au service de la Société.

Afin de pourvoir au remplacement de Monsieur Bernard Emirian, l'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide de nommer, en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de six années arrivant à expiration lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- Monsieur Olivier Bianchi  
Né le 7 octobre 1977, à Manosque  
De nationalité française  
Demeurant Les Bardelières  
83630 ARTIGNOSC SUR VERDON

#### DIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de publicité ou autres qu'il appartiendra conformément à la loi.



